

ANNOIX
ARÇAY
BERRY-BOUY
BOURGES
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
LE SUBDRAY
MARMAGNE

AGENDA 21
ARCHÉOLOGIE
BUDGET
DÉCHETS
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
EAU ET ASSAINISSEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

MORTHOMIERS
PLAIMPIED-GIVAUDINS
SAINT-DOULCHARD
SAINT-GERMAIN-DU-PUY
SAINT-JUST
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
TROUY

ÉCONOMIE
ÉTUDES-VOIRIE
HABITAT
INCENDIE ET SECOURS
INNOVATION
PLANIFICATION



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Édito



Madame, Monsieur,

Je vous invite à découvrir l'édition 2011 du rapport d'activités de l'Agglomération Bourges Plus dont le contenu est dense en activités, en réalisations et dont le rythme est conforme au projet de territoire ambitieux et volontariste voulus par les élus.

Ce document répond à plusieurs obligations légales, celles de la loi du 2 février 1995 – relative au prix et à la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets – et celles de la loi du 12 juillet 1999 : *"le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'agglomération."*

En 2011, projets, réalisations et événements se sont conjugués, jour après jour, concrétisant en actes l'évolution de notre jeune Agglomération et celle de nos pratiques partagées.

En effet, comme vous le constaterez au travers du présent rapport, les projets progressent, d'autres aboutissent et de nouveaux se créent.

Parmi les grands projets portés par Bourges Plus, soulignons le travail effectué par le service économique de Bourges Plus qui a permis, malgré un contexte économique difficile, la concrétisation d'installation de nouvelles entreprises et le développement d'entreprises locales.

Le Technopôle de Bourges a pris son envol avec l'inauguration du nouveau centre d'affaires qui permettra d'accueillir des entreprises innovantes en lien avec les thématiques que nous avons choisies.

D'autres projets liés à l'aménagement du territoire (Agenda 21, PDU...) sont en cours de finalisation et devraient arriver à terme prochainement.

Par ailleurs, je me félicite aussi du maintien de nos quatre certifications auxquelles l'Agglomération attache une importance particulière et qui nous permet d'améliorer notre relation avec les usagers. Je peux également citer la mise en place du nouveau paiement par Internet des factures d'eau. Là encore, l'Agglomération développe de nouvelles solutions pour faciliter le quotidien de nos administrés.

Ces avancées sont possibles notamment grâce à l'esprit constructif et volontaire mis en œuvre par l'ensemble des élus communautaires au fil des réunions, des échanges nourris et des décisions prises.

Les membres du personnel apportent également leur pierre à cet édifice en fournissant un travail de qualité dans la préparation et la gestion des dossiers.

Je souhaite que ce rapport vous fasse ainsi mieux connaître le fonctionnement de notre collectivité et les résultats tangibles de l'action des services intercommunaux.

Excellente lecture à toutes et à tous.

Alain Tanton
Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

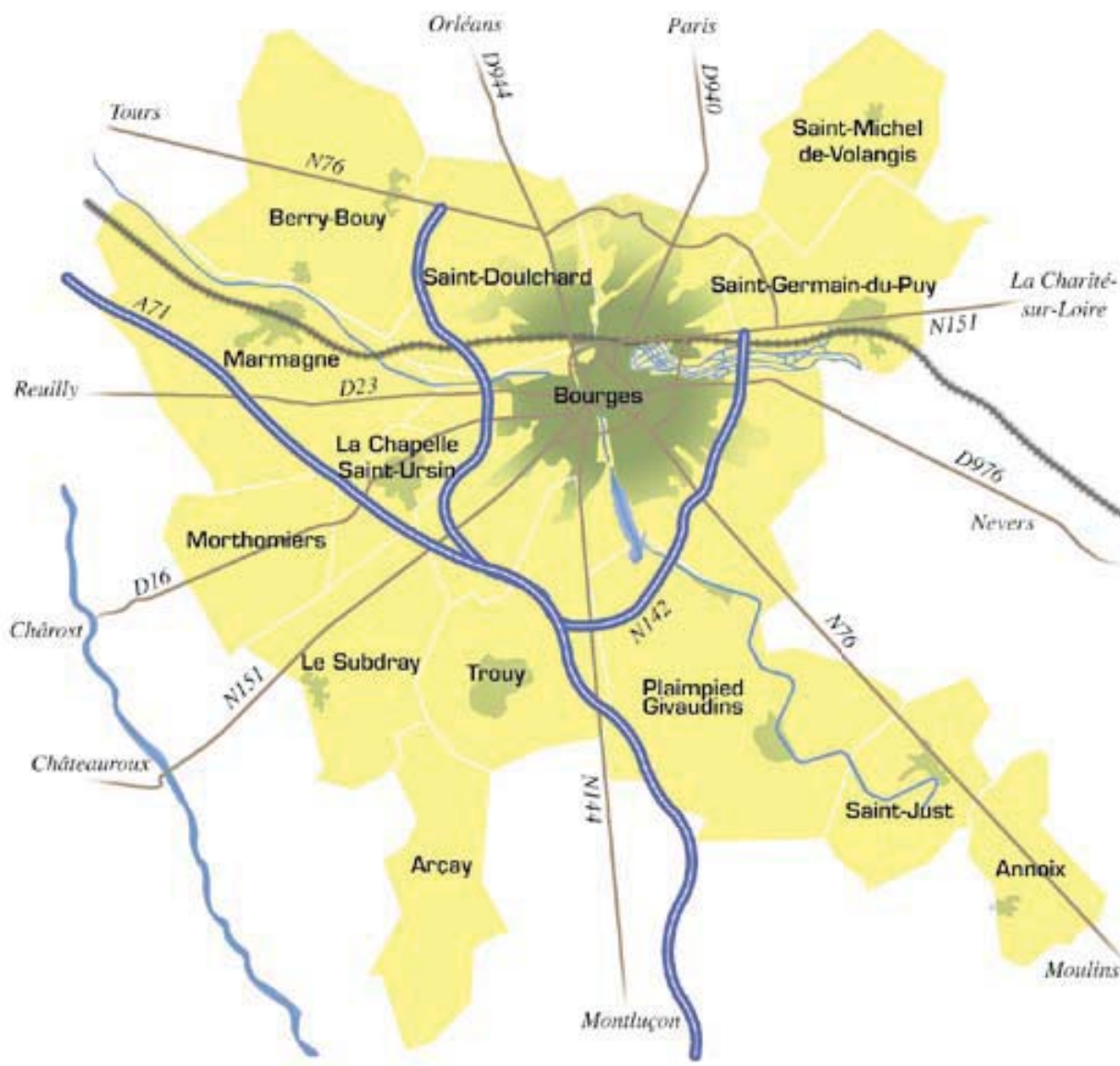


SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS	3
UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE	9
Secrétariat des Assemblées	10
Ressources humaines	14
Juridique	16
Finances	18
Informatique	22
Qualité - Organisation - Méthode	24
SIG	27
Communication	29
Moyens généraux	30
Services techniques	31
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & LA PROSPECTIVE	33
Développement économique	34
Développement territorial :	
• Les politiques contractuelles & la Prospective	41
• La planification territoriale	43
• L'Agenda 21	45
• L'Habitat	46
VOTRE QUALITÉ DE VIE	51
L'eau	52
L'assainissement	55
Bureau d'études - Voirie	59
Archéologie préventive	60
Environnement	61

Pour toutes les abréviations, se référer au glossaire en page 64

P résentation



Bourges Plus, c'est

14 communes

351 km²

96 064 habitants

57 000 logements

4 630 entreprises

4 146 étudiants

14 communes, 96 064 habitants, une ambition partagée

ANNOIX [18340]

Alain MAZE, maire
et 14^e Vice-président en
charge de l'Assainissement

Place de l'Eglise

Tél. : 02 48 59 55 00

Fax : 02 48 59 63 26

Mail : mairie.annoix@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 227
- Conseillers communautaires : 2

ARÇAY [18340]

Robert HUCHINS, maire
et 13^e Vice-président en
charge de l'Eau

10, Grande Rue

Tél. : 02 48 25 31 77

Fax : 02 48 25 15 50

Mail : mairie.arcay@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 513
- Conseillers communautaires : 2

BERRY-BOUY [18500]

Bernadette GOIN, maire
Dominique GERAUDEL,
8^e Vice-présidente en charge
du Développement Durable
et de l'Environnement

Rue de la Vallée

Tél. : 02 48 26 82 23

Mail : mairie.berry-bouy@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 1 203
- Conseillers communautaires : 3

BOURGES [18000]

Serge LEPELTIER,
Ancien Ministre, maire et
1^{er} Vice-président en charge
de l'organisation des
transports collectifs

11, rue Jacques Rimbault -
BP 500

18023 Cedex

Tél. : 02 48 57 80 00

Fax : 02 48 69 05 75

Mail : mairie@ville-bourges.fr

Site Internet : www.ville-bourges.fr



- Nb d'habitants : 66 786
- Conseillers communautaires : 32

LA CHAPELLE SAINT-URSIN [18570]

Yvon BEUCHON, maire et
4^e Vice-président en charge
de l'Urbanisme

1, rue de l'Eglise

Tél. : 02 48 23 21 00

Fax : 02 48 23 20 99

Mail : mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr

Site Internet : <http://mairiechapellesaintursin.nuxit.net>



- Nb d'habitants : 3 232
- Conseillers communautaires : 5

LE SUBDRAY [18570]

Daniel MARCHON, maire et
9^e Vice-président en charge
de l'Administration générale
et de l'Incendie et secours

4, rue du Bois Rollet

Tél. : 02 48 55 26 04

Fax : 02 48 55 13 64

Mail : mairie.subdray@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 902
- Conseillers communautaires : 2

MARMAGNE [18500]

Aymar de GERMAI, maire et 6^e Vice-président en charge du Logement et de l'Équilibre social de l'habitat

Place de l'Église

Tél. : 02 48 26 84 01

Fax : 02 48 26 05 80

Mail : mairie.marmagne@wanadoo.fr

Site Internet : www.marmagne.fr



- Nb d'habitants : 2 027
- Conseillers communautaires : 3

SAINT-GERMAIN-DU-PUY [18390]

Maxime CAMUZAT, maire et 3^e Vice-président en charge de la Voirie et du Stationnement d'intérêt communautaire

Rue Joliot Curie

Tél. : 02 48 30 84 18

Fax : 02 48 30 67 52

Mail : info@saintgermaindupuy.fr

Site Internet : www.saintgermaindupuy.fr



- Nb d'habitants : 4 760
- Conseillers communautaires : 6

MORTHOMIERS [18570]

Daniel GRAVELET, maire et 10^e Vice-président en charge des Systèmes d'informations, de l'Internet et de l'Archéologie

2, route de la Chapelle

Tél. : 02 48 55 26 24

Fax : 02 48 55 05 04

Mail : mairie.morthomiers@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 678
- Conseillers communautaires : 2

SAINT-JUST [18340]

Jean-Paul JOFFROY, maire et 11^e Vice-président en charge de l'Assainissement non collectif

1, place de la Mairie

Tél. : 02 48 25 62 21

Fax : 02 48 25 51 43

Mail : mairie.stjust18@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 594
- Conseillers communautaires : 2

PLAIMPIED-GIVAUDINS [18340]

Patrick BARNIER, maire et 7^e Vice-président en charge des Bâtiments communautaires et de l'Accessibilité

10, rue Saint-Martin

Tél. : 02 48 50 88 60

Fax : 02 48 25 57 61

Mail : mairiedeplaimpied@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 1 725
- Conseillers communautaires : 3

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS [18390]

Jean-Marc GODARD, maire et 12^e Vice-président en charge des Ressources humaines

Rue de Bel Air

Tél. : 02 48 69 35 74

Fax : 02 48 69 43 18

Mail : mairie-st-michel@wanadoo.fr



- Nb d'habitants : 468
- Conseillers communautaires : 2

SAINT-DOULCHARD [18230]

Daniel BEZARD, maire et 2^e Vice-président en charge du Développement économique et de la Politique de la ville

Avenue du Général de Gaulle

Tél. : 02 48 23 52 52

Fax : 02 48 24 81 29

Mail : contact@mairie-saintdoulchard.fr

Site Internet : www.mairie-saintdoulchard.fr



- Nb d'habitants : 9 124
- Conseillers communautaires : 11

TROUY [18570]

Gérard SANTOSUOSSO, maire et 5^e Vice-président en charge de la Solidarité communautaire et de la Prospective

Place du 8 mai

Tél. : 02 48 64 78 18

Fax : 02 48 64 74 96

Mail : mairie.trouy@wanadoo.fr

Site Internet : www.villedetrouy.fr



- Nb d'habitants : 3 825
- Conseillers communautaires : 5

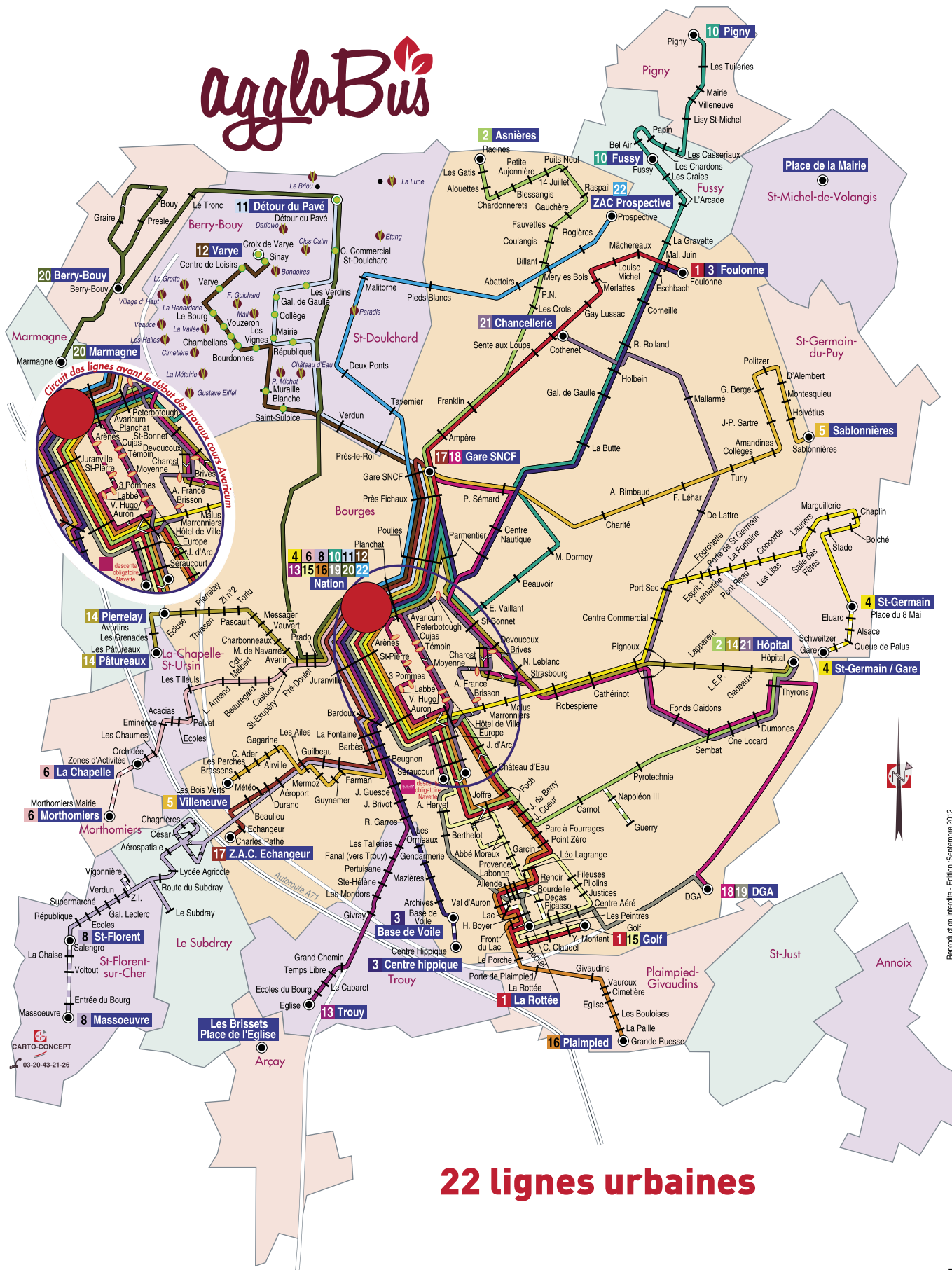


Des parcs d'activités en plein essor



Un réseau de transports de qualité, pour tous

agglôBus



22 lignes urbaines

Bourges Plus

Les compétences communautaires

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma directeur (devenu SCoT), création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.
- **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **La politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
- **La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire.**
- **L'eau.**
- **L'assainissement.**
- **L'environnement et le cadre de vie.**
- **L'aménagement et la gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage.**
- **L'archéologie préventive.**
- **L'incendie et le Secours.**
- Au 1^{er} janvier 2012, Bourges Plus a pris la **compétence "Enseignement Supérieur"**.





UNE ADMINISTRATION A VOTRE SERVICE

Bourges Plus, ce sont 235 agents qui mettent en œuvre les grandes orientations définies par les élus, au service des habitants du territoire.

- Services
- SECRETARIAT DES ASSEMBLÉES •
- RESSOURCES HUMAINES •
- JURIDIQUE •
- FINANCES •
- INFORMATIQUE •
- QUALITÉ - ORGANISATION - MÉTHODE •
- SIG •
- COMMUNICATION •
- MOYENS GÉNÉRAUX •
- SERVICES TECHNIQUES •

Secrétariat des Assemblées

Le service Secrétariat des Assemblées est chargé principalement de l'**organisation**, du **suivi** des instances communautaires, de la **gestion** des arrêtés et des **décisions du Président**, du **recueil** des actes administratifs, aussi bien pour Bourges Plus que pour le Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère (SIRDAB).

Il est chargé également de la **collecte** et du **contrôle** des actes produits par les services et d'en assurer la sécurité juridique. Le Secrétariat des Assemblées est impliqué également dans les **démarches administratives d'extension de périmètre** de ces deux établissements.

Depuis 2008, le Secrétariat des Assemblées a mis en place un **service Archives** pour la gestion des archives de Bourges Plus et du SIRDAB.

INSTANCES COMMUNAUTAIRES, DÉCISIONS ET ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Le **Bureau Communautaire**, composé du **Président de Bourges Plus** et des **14 Vice-présidents**, s'est réuni 15 fois sous forme délibérative par délégation du Conseil Communautaire (116 délibérations) et 16 fois en informatif.

Le nombre de séances des Conseils Communautaires est en augmentation avec **6 séances** en 2011 contre 4 en 2009 et 2010. Le nombre de délibérations prise en 2011 est de 191 avec une augmentation de **46 %** par rapport à 2010.

147 décisions et **15 arrêtés** ont été pris par le Président (hors arrêtés relatifs au personnel).

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Suite à l'augmentation du nombre des Conseils Communautaires et des rapports produits par les services, le **nombre de réunions** des commissions a **augmenté de 61,29 %**.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES	RÉUNIONS EN 2010	RÉUNIONS EN 2011
Finances, Budget, Programmation	4	6
Administration Générale, Ressources Humaines	4	6
Transports	1	1
Développement Economique	4	6
Equilibre social de l'Habitat, Politique de la ville, Accueil des gens du voyage	4	5
Eau, Assainissement Collectif et Assainissement non Collectif et Incendie	3	5
Urbanisme, Archéologie	2	6
Voirie, Stationnement d'intérêt communautaire, Bâtiment	2	3
Environnement et Développement Durable	4	6
Solidarité Communautaire et Prospective	3	6
TOTAL	31	50



COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Le 10 novembre 2011, la CLECT s'est réunie concernant le **transfert de compétence du parc d'activités du Porche** (commune de Plaimpied-Givaudins) et le **transfert de la compétence Développement de l'Enseignement Supérieur et Formation (IMEP)**.

> SUIVI DES OBJECTIFS

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES	%
Suivi des comptes rendus affichés sous 8 jours après la séance	Atteint à 50 %
Suivi trimestriel des délibérations du Conseil rendues exécutoires transmises aux services concernés dans les 14 jours ouvrés suivant la séance	Atteint à 100 %
Suivi trimestriel du nombre de délibérations des Bureaux Communautaires rendues exécutoires aux services concernés dans les 12 jours ouvrés	Atteint à 100 %
Suivi mensuel des décisions du Président rendues exécutoires aux services concernés sous 11 jours ouvrés à compter de la réception de l'acte visé par la Direction Générale	Atteint à 84 %
Suivi mensuel du nombre de rapports aux Bureaux Communautaires retournés par le Président ou la Direction Générale pour non respect par les services de l'objectif commun à l'ensemble des processus (rapports clairs et précis)	1% des rapports retournés
Déploiement optimal du logiciel métier Actes Office : la mise en conformité des modèles des actes avec la réglementation et divers paramétrages pour les délibérations des Bureaux Communautaires ont été effectués. Cependant, des demandes d'évolutions et corrections du logiciel ont été nécessaires auprès du prestataire pour pouvoir poursuivre ce déploiement	

ARCHIVES

2011 a été l'année de **mise en place des outils** pour gérer au mieux les salles d'archives du site Foch. Un tableau de récolement a été réalisé pour chaque service possédant des archives dans une des différentes salles d'archives. La réorganisation des salles afin d'optimiser leur volume de stockage a été la priorité.

Sur 286 mètres linéaires (ml) d'archives non inventoriées au départ, la procédure de tri a permis de préparer **55,3 ml d'archives à détruire**, de récolter et de reconditionner les archives intermédiaires restantes, soit **185,7 ml** réparties dans les différentes salles d'archives.

Grâce à cette réorganisation et à la création de tableaux de récolement, le suivi des emprunts de documents (archives intermédiaires) a pu être mis en place à partir du mois de mars.



Une action de sensibilisation au métier d'archiviste a été mise en place auprès de l'ensemble du personnel, afin d'expliquer la finalité de la démarche du pré-archivage, et surtout sur les mesures à prendre pour l'élimination des dossiers. Pour compléter cette approche, les correspondants archives de Bourges Plus ont visité les Archives municipales de la Ville de Bourges.

Enfin, une **méthodologie a été établie** à l'attention de l'ensemble du personnel pour effectuer le tri des dossiers stockés dans leur bureau, procéder au versement des archives intermédiaires et établir les bordereaux d'élimination et de dépôt aux Archives municipales.

En ce qui concerne l'élimination des archives de Bourges Plus, **11 bordereaux** d'élimination ont été signés en 2011 par Bourges Plus et la Direction des Archives départementales, correspondant à **30,69 mètres linéaires** d'archives.

En 2011, il a été procédé à la **mise à jour annuelle** des tableaux de gestion des services établis en 2009 et 2010. D'autres services ont finalisé leur tableau de gestion.

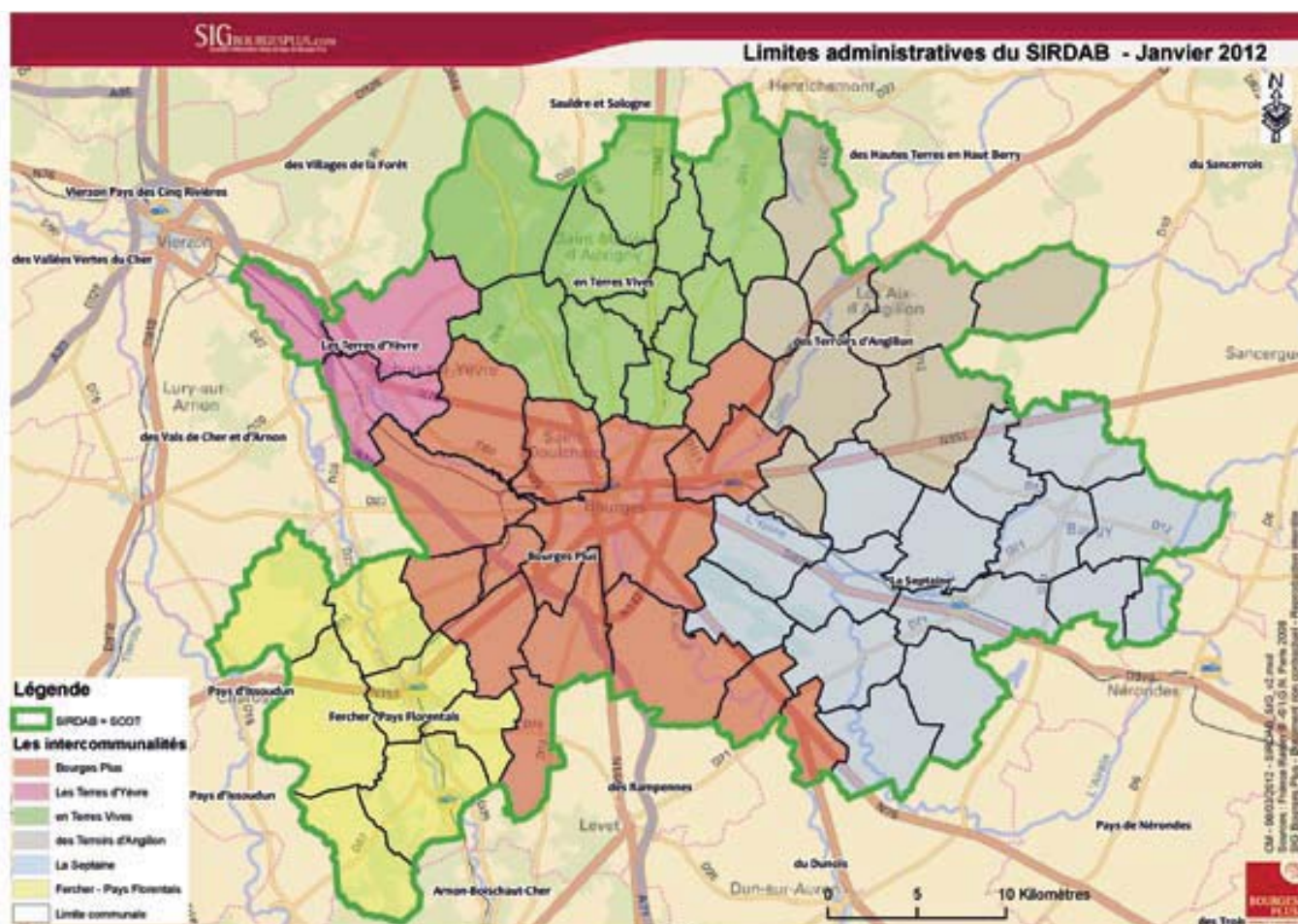
Au total, entre 2009 et 2011, **35 tableaux de gestion** ont été signés par Bourges Plus et la Direction des Archives départementales. L'objectif de suivi du nombre de tableaux de gestion établi par les services a été **atteint à 100 %**.

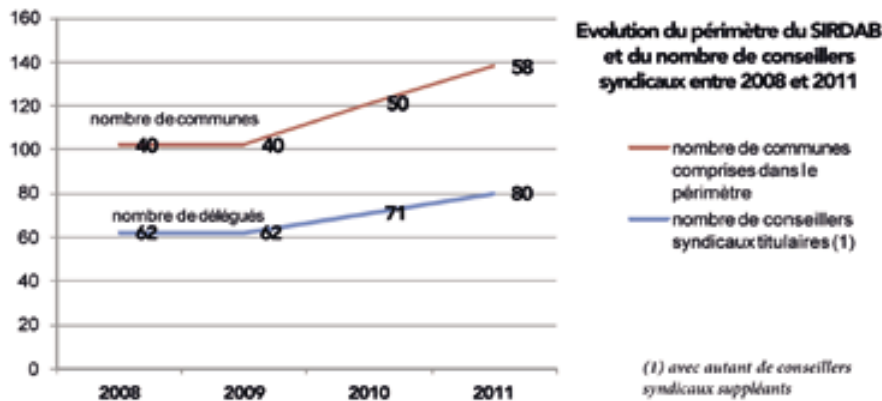
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA RÉVISION ET LE SUIVI DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AGGLOMERATION BERRUYÈRE (S.I.R.D.A.B.)

L'activité du Secrétariat des Assemblées pour le SIRDAB est en **forte augmentation**, suite à l'extension du périmètre du SIRDAB et au suivi des démarches administratives liées à cette extension de périmètre.

> ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU SIRDAB

En 2011, le périmètre du SIRDAB compte **6** Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et **80** conseillers syndicaux. Ces EPCI comptent chacun un total de **57** communes soit une augmentation de **45 %** du nombre de communes et de **29 %** du nombre de conseillers syndicaux depuis 2008. Cela s'explique par l'intégration en 2010 de la Communauté de Communes de La Septaine élargie à **5** nouvelles communes et de la Communauté de Communes FerCher-Pays Florentais, ainsi que par l'intégration en 2011 de la Communauté de Communes des Terroirs d'Angillon.





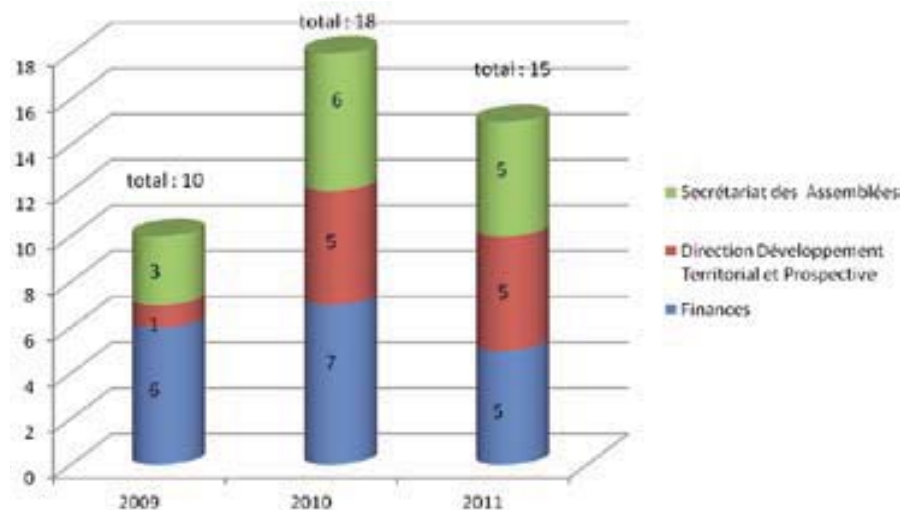
> INSTANCES SYNDICALES

En 2011, **15 rapports** ont été présentés aux **3 Comités Syndicaux** et **24** rapports aux **6** réunions du Bureaux informatifs, avec une évolution en nombre de rapports de **116 %** en comparaison avec 2009.

NOMBRE DE RAPPORTS PRÉSENTÉS AUX INSTANCES			
	2009	2010	2011
Rapports aux Comités Syndicaux	10	18	15
Rapports aux Bureaux délibératifs	3	3	0
Rapports aux Bureaux informatifs	5	21	24
TOTAL	18	42	39



> COMITÉS SYNDICAUX : RÉPARTITION DES RAPPORTS PAR SERVICE ENTRE 2009 ET 2011



En 2011, **291 courriers** ont été établis par le Secrétariat des Assemblées (convocations aux instances, notification des arrêtés d'extension de périmètre aux EPCI et communes membres, demande de désignation de nouveaux délégués, envoi des recueils des actes administratifs...), soit **81 % de plus** qu'en 2009.

Ressources humaines

Le Service Ressources Humaines de Bourges Plus gère l'ensemble du personnel communautaire, depuis le 1^{er} janvier 2006.
Les effectifs, à la fin 2011, sont de **235 agents** tous statuts confondus.

	HOMMES	FEMMES
235 Agents tous statuts confondus	153 (65,1 %)	82 (34,9 %)
188 fonctionnaires (80,7 %)	131	57
32 non titulaires dont 1 remplaçant pour maladie sur l'article 3, alinéa 1 et 1 collaborateur de cabinet (13,15 %)	15	17
15 agents saisonniers (6,15 %)	7	8

> RÉPARTITION PAR FILIÈRE

	AGENTS	dont TITULAIRES
ADMINISTRATIVE	70	57
TECHNIQUE	150	128
CULTURELLE	14	2
MÉDICO-TECHNIQUE	1	1

DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION INTERNE

	HOMMES	FEMMES
Avancements de grade	15 (71,43 %)	6 (28,57 %)
Avancements d'échelon	62 (66,67%)	31 (33,33 %)
Promotion interne	3 (100 %)	0

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2011

	EFFECTIF AU 01/01/2011	ARRIVÉES	DÉPARTS	EFFECTIFS AU 31/12/2011	ÉVOLUTION
FONCTIONNAIRES	184	12	-8	188	+4
NON-TITULAIRES	44	32	-29	47	+3
EFFECTIF TOTAL	228	44	-37	235	+7

Par ailleurs, 147 demandes de stage ont été réceptionnées et **9 stagiaires** ainsi que **2 apprentis** ont été accueillis dans nos services.

RECRUTEMENT

- **918 candidatures** reçues
 - 342 candidatures spontanées
 - 13 candidatures pour emploi saisonnier
 - 139 candidatures pour un stage
 - 12 candidatures pour un apprentissage
 - 412 candidatures en réponse à une offre d'emploi
- **28 recrutements** menés en interne en 2011 par le Service RH
- **2 recrutements** confiés à un cabinet de recrutement
- **2 recrutements** confiés à une agence intérim
- **24 jurys** de recrutement menés en interne
- **65 personnes reçues** lors d'un entretien mené en interne
- Délai moyen de recrutement : 2,32 mois entre l'émergence du besoin et la prise de fonction de l'agent.

NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES ET RÉMUNÉRÉES

Filière administrative : 3 836 (+38,99 %)
Filière technique : 5 711 (+48,73 %)

RELATIONS SOCIALES

- 5 séances du CTP (Comité Technique Paritaire),
- 138 jours d'absence pour motif syndical, (+25 pour formation syndicale)
- 13 jours de grève (mot d'ordre national).



UNE POLITIQUE DE FORMATION INTERNE SOUTENUE

Nombre de jours de formation :
1 024 jours (journées de colloque comprises)

- Catégorie A : 295,5 jours
- Catégorie B : 213 jours
- Catégorie C : 515,5 jours

Coût des formations 2011 :
201 279,71 €, soit un budget équivalent à 4 fois la cotisation obligatoire versée au CNFPT.

Nombre d'actions suivies :
527 actions de formation

- Catégorie A : 144
- Catégorie B : 101
- Catégorie C : 282

Nombre d'agents sur un emploi permanent ayant participé à au moins une action de formation en 2011 : **198**

Coût moyen de formation par agent :
1 017 € (journées de colloque comprises).

Nombre d'agents sur un emploi permanent ayant bénéficié d'une action de préparation au concours :
7 agents pour un total de 70 jours.

Nombre de jours de formation par agent occupant un emploi permanent : **5,2**

- Catégorie A : 6,7
- Catégorie B : 5,8
- Catégorie C : 4,4

Coût moyen d'une journée de formation : **195,60 €**

Type de formation, Agents occupant un emploi permanent :

Préparation Concours et Examens Professionnels : **6,8 %**
 Formations prévues par les statuts : **24,8 %**
 Formation continue : **68,4 %**

SUIVI DES OBJECTIFS

GESTION DES CARRIÈRES

Arrêts de nomination	Atteint
Suivi mensuel du nombre d'arrêts de nomination	Atteint
Suivi mensuel du nombre de contrats	Atteint
Suivi mensuel du nombre de demandes de renseignements par type (statut-carrière, congés, paye-rémunération)	Atteint
Suivi du nombre de demandes de congés gérés manuellement	Atteint
Suivi mensuel du nombre d'incidents de mise à jour de Max Paye ayant une incidence sur l'activité RH	Atteint
Respect du planning de réalisation de la paye suivi mensuel du planning	Atteint

RECRUTEMENT

Délais de recrutement	Atteint
Suivi trimestriel des délais de recrutement	Atteint

FORMATION

Présentation du plan de formation au CTP du 15 février 2011	Atteint
Suivi du taux de réalisation du plan de formation (75 % réalisé au 30/09/2011)	Atteint
Suivi du nombre de jours de formation par ETP/Formation	Atteint
Déplacements formation	Atteint

GESTION PREVISIONNELLE

Suivi mensuel de la rédaction des fiches de poste de l'ensemble du personnel en vue de la campagne d'évaluation 2011	Objectif redéfini et centré sur l'élaboration des fiches de poste des Cadres A - Atteint
--	--

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Communication au personnel de la politique de lutte contre les discriminations.	Repoussé à 2012 - Mise en œuvre d'une action de sensibilisation au handicap
Rédaction d'une synthèse des entretiens et de propositions d'action	Atteint



Le **Service Juridique**, processus transversal, exerce onze activités.

MARCHÉS PUBLICS - DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS - CONTRATS COMPLEXES

INDICATEURS	2009	2010	2011
Marchés lancés en procédure adaptée (MAPA) ⁽¹⁾	37	34	41
Marchés formalisés lancés (hors MAPA) ⁽¹⁾	13	19	11
Marchés infructueux	5	5	8
Marchés sans suite	1	0	18
TOTAL marchés lancés (dont opérations à lots)	56	58	78
Marchés notifiés ⁽²⁾	63	114 ⁽³⁾	76
Commissions d'appels d'offres Bourges Plus	10	17	14
Commissions d'appels d'offres SIRDAB	0	2	0
Jurys de concours	5	1	0
Ouverture de plis MAPA	32	41	36
Nombre de lettres de rejet		456	229
Lettres précisions sur rejet offre après envoi 1 ^{ère} lettre annonçant le rejet	65	79	59
Nombre d'avenants notifiés	30	117	38
Nombre d'actes de sous-traitance traités notifiés	30	24	67
Nombre de mises au point rédigées	9	28	5
Nombre de décisions rédigées par le service juridique	35	82	82
Nombre de rapports pour les Bureaux et Conseils Communautaires	23	51	59
Nombre d'arrêtés rédigés	6	12	6
Nombre d'offres dématérialisées reçues	2	19	41

L'activité s'est plus particulièrement accrue concernant le nombre de marchés lancés en procédure adaptée, avec une **hausse de plus de 20%** par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, il faut constater la forte augmentation du nombre de marchés sans suite, notamment due au marché déclaré sans suite du bâtiment de l'agence de l'eau, qui comportait 15 lots. Enfin, pour la deuxième année consécutive, il faut remarquer les efforts de sensibilisation à la dématérialisation des marchés, avec une **hausse de plus de 53%** par rapport à 2010.

⁽¹⁾ Sont comptabilisées les "opérations" lancées ; elles peuvent chacune comporter plusieurs lots.

⁽²⁾ Nombre de lots notifiés.

⁽³⁾ 54 formalisés et 60 MAPA.

MISSION DE CONSEIL

Le service juridique a une **mission de conseil** pour la collectivité dans le domaine juridique.

INDICATEURS	2009	2010	2011
Délégations de Service Public (DSP) lancées	0	0	1
DSP notifiées	0	0	0
Commissions de DSP	0	0	2

En 2011, une DSP relative à la gestion de l'Aéroport a été lancée.

ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS - SERVITUDES - BAUX - CONVENTIONS ANTENNES RELAIS AVEC LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES - CONVENTIONS GÉNÉRALES HORS FONCIER

En 2011, le pôle foncier a encore enregistré une **augmentation de l'activité**. Cela provient de la complexité des dossiers de cession ou d'acquisition à traiter, de l'augmentation des conventions. Le nombre d'acquisition en cours a été **multiplié par quatre** par rapport à 2010.

ACQUISITIONS FONCIÈRES	2009	2010	2011
Nombre de dossiers initiés	13	12	22
Nombre d'achats réalisés	7*	1	4 ¹
Nombre d'achats en cours	2**	5***	19 ²

* dont 1 échange

** dont 1 VEFA (précision : il y a aussi 1 cession non intégrée dans les chiffres)

*** dont 2 dossiers initiés en 2009

¹ : dont un dossier de cession (compromis) et 1 dossier d'acquisition ouvert en 2009, 1 PV de transfert, 1 avenant à VEFA

² : dont 4 ventes et 2 PV de transfert



CONVENTIONS DANS LE CADRE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES (hors foncier)	2009	2010	2011
Nombre de dossiers initiés	35**	25***	18****

** dont 26 conventions générales

*** dont 2 baux civils, 8 conventions d'occupation précaire, 1 convention cadre (sans suite), 14 conventions générales (hors foncier), 1 bail professionnel, 2 conventions avec la SAFER, 12 baux commerciaux

**** dont 5 dossiers ré-ouverts en 2011 (4 nouvelles conventions d'occupation précaire, 1 nouveau bail commercial) et 13 dossiers ouverts en 2011 (5 conventions générales, 3 conventions type, 3 avenants en rapport avec des concessions d'aménagements, 1 résiliation, 1 convention d'occupation précaire)

SERVITUDES (canalisations eau et assainissement)	2009	2010	2011
Nombre de dossiers initiés	3	17	14
Nombre de servitudes réalisées	2	2 ⁽¹⁾	
Nombres de servitudes en cours	17	32 ⁽²⁾	

(1) réalisés sur dossiers ouverts avant 2010

(2) dont 17 en cours de 2010 émanant de l'année 2009

Conventions antennes relais opérateurs téléphoniques	2011	Nb de conventions	Nb de conventions refaites	Nb d'avenants
	7	6	0	1



AVENANTS SERVICE JURIDIQUE

	2009	2010	2011
Nombre d'avenants	30	117	38

CONTENTIEUX

CONTENTIEUX	2009	2010	2011
Contentieux transférés à Bourges Plus	0	0	0
Contentieux de Bourges Plus	3	3	1
Contentieux "gagnés"	2	0	0
Contentieux "perdus"	0	0	0
Autres	1 en cours	3 en cours	0

F inances



Le **Service Financier** effectue :

- > Le contrôle des engagements de dépenses ;
- > Le mandatement des dépenses (investissement et fonctionnement) ;
- > Le suivi financier des marchés : bons de commande et certificats de paiement établis à partir d'un applicatif spécifique "SOLON" ;
- > L'émission des titres de recettes ;
- > La recherche de financements, l'élaboration et l'envoi des dossiers de demande de subventions, ainsi que le suivi et l'encaissement des financements obtenus ;
- > Le suivi de la dette, trésorerie, TVA ;
- > La prévision budgétaire ;
- > La confection des budgets (budget principal et 8 budgets annexes) ;
- > Le suivi du patrimoine.

Le service participe également à l'élaboration, au suivi du budget et des subventions du SIRDAB.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

A périmètre de compétences constant, l'activité du service a de nouveau connu une **progression** par rapport à 2010. La montée en puissance du programme d'investissement, en grande partie portée par les budgets annexes, est liée à la fin du contrat d'agglomération "2^e génération". Elle a impacté l'ensemble des missions du service.

> EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le nombre de pièces comptables émises en 2011, à savoir les mandats de paiement et les titres de recettes s'est élevé à **11 145**, soit en progression de plus de **14%** par rapport à 2010. Le détail des pièces par budget est joint en annexe.

8 965 mandats de paiement ont été émis, contre 7 504 en 2010 (**soit +19%**), tous budgets confondus. Cette progression concerne l'ensemble des budgets, et doit être mise en relation avec le programme d'investissement, notamment sur les budgets annexes Lahitolle, Comitec et Chancellerie. Le nombre de titres de recettes est

quant à lui en **légère diminution** par rapport à 2010 (**2 180** contre 2 246 en 2010).

> GESTION FINANCIÈRE DES MARCHÉS

Le nombre de marchés formalisés suivis est de **176** (sur SOLON), soit **31 marchés** supplémentaires par rapport à 2010, et les **certificats de paiement** établis sur ces marchés ont atteint **3 374** (contre 2 506 en 2010). Cette progression de près de **35%** est également à mettre en relation avec les dépenses d'équipement de l'exercice. Le service a également procédé à la reconduction de **51 marchés**.

> SUIVI DES SUBVENTIONS

En 2011, **12 dossiers de demande de subvention** ont été déposés auprès des organismes susceptibles de financer les projets de Bourges Plus (20 dossiers déposés en 2010), et **33 demandes de versement** ont été

réalisées. Tous budgets confondus, le montant total des subventions perçues en 2011 a dépassé **4,1 M€**. Une grande partie de l'activité 2011 a été consacrée à la justification, dans les délais imposés, des dépenses éligibles au Contrat d'Agglomération, conclu avec la Région Centre, qui est arrivé à terme fin 2011.

> PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

Outre l'élaboration du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2012, du Programme Pluriannuel d'Investissement et la réalisation de simulations financières, le service a contribué à la **prévision budgétaire du budget principal** et de ses **8 budgets annexes** (4 étapes budgétaires : BP, BS, CA, DM) ainsi que du budget du SIRDAB. Une procédure de virement de crédits a été mise en place dans un souci de **simplification de la gestion** budgétaire.

> GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE

La ligne de trésorerie a été renouvelée à hauteur de **3 M€**. Deux nouveaux prêts ont été conclus pour un total de **2,6 M€** (prêts Projet de Renouvellement Urbain - PRU - auprès de la CDC relatifs aux opérations Comitec et Chancellerie). Trois emprunts, négociés en 2011, ont été mobilisés pour **2 M€** répartis sur l'Assainissement Collectif (**0,5 M€**), Comitec (**0,3 M€**) et Chancellerie (**1,2 M€**). Les opérations de remboursements anticipés provisoires réalisées sur l'emprunt revolving ont généré près de **34 000 €** d'économies de frais financiers.

Les objectifs fixés en 2011 ont globalement été **respectés**, notamment, en ce qui concerne le **respect des délais** de traitement (mandatement, certificats de paiement, suivi des dossiers de subventions...).

UNE ADAPTATION DES MISSIONS DANS UN CONTEXTE DE RÉFORME FISCALE ET D'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCES AU 1^{ER} JANVIER 2012

Le service a par ailleurs été mis à contribution au titre de plusieurs dossiers. Il en est ainsi de la réforme de la taxe professionnelle qui a modifié sensiblement le panier fiscal de la Collectivité en 2011. Le service a également participé aux travaux préparatoires à l'**extension du champ de compétence** au 1^{er} janvier 2012.

> L'ADAPTATION À LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Tout au long de l'exercice 2011, la détermination du niveau attendu des nouvelles ressources fiscales a particulièrement mobilisé le service, qui a travaillé en étroite collaboration avec les services de la DDFIP afin de **mesurer les différentes incidences de la réforme**, et notamment le montant de la contribution au Fonds National de Garantie des Ressources (FNGIR). Par ailleurs, de nouvelles modalités ont été définies pour le calcul de la Dotation de Solidarité Communautaire.

> LA PRÉPARATION À L'EXERCICE DE NOUVELLES COMPÉTENCES AU 1^{ER} JANVIER 2012

Le service a également participé aux travaux de **détermination des charges et des produits transférés** au 1^{er} janvier 2012, au titre des compétences "Développement de l'Enseignement Supérieur et Formation Continue (IMEP)" et "Zone d'activités du Porche", en collaboration avec les services des communes de Bourges et de Plaimpied, et approuvés par la CLECT fin 2011.



> LA CONTRIBUTION AU PROJET TIPI

En partenariat avec le Trésorier Principal et les services de l'eau et l'assainissement, le système de **paiement des factures par internet (TIPI)** a été mis en place début 2011. Pour le service, ceci a nécessité d'adapter la procédure de titrage, devenue plus lourde, afin de répondre aux exigences techniques de prises en charge des titres par le Trésorier.

> L'ABANDON DU PROJET "PORTAIL ACHATS"

Les tests réalisés par le service et le groupe "utilisateurs" constitué à cet effet ont conclu à l'**inadaptation du produit** proposé par l'éditeur. Il n'a ainsi pas été donné suite à ce projet dont l'objectif était de permettre une uniformisation et déconcentration de l'engagement des dépenses (sur et hors marchés formalisés).

> LA DÉMATÉRIALISATION DES PIÈCES COMPTABLES

La candidature de **Bourges Plus a été retenue** fin 2011. Les tests sont programmés sur 2012.

OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2010								TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chancellerie	Comitec	Voie Romaine	
			Collectif	Non Collectif					
Mandats de paiement	3 168	2 185	1 954	69	47	51	27	3	7 504
Titres de recettes	320	289	684	938	7	5	1	2	2 246
Nombre total de pièces	3 488	2 474	2 637	1 007	54	56	28	5	9 750

OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2011								TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chancellerie	Comitec	Voie Romaine	
			Collectif	Non Collectif					
Mandats de paiement	3 570	2 550	2 368	69	103	160	116	29	8 965
Titres de recettes	382	356	652	746	18	10	11	5	2 180
Nombre total de pièces	3 952	2 906	3 020	815	121	170	127	34	11 145

UTILISATION DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR COMMUNE

1 - BUDGET PRINCIPAL	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
<i>Population municipale</i>	96 101	227	513	1 230	66 786	3 232	902	2 027
Dépenses de fonct. Budget Principal (€)								
Charges à caractère général (*)	10 859 745	25 652	57 971	138 994	7 547 049	365 227	101 929	229 058
Charges de personnel (*)	5 001 466	11 814	26 698	64 014	3 475 801	168 206	46 944	105 493
Attribution de Compensation	29 111 642		2 751		21 505 853	855 412	273 860	415 393
Dotation de Solidarité Communautaire	436 800	17 504	18 921	19 043	136 757	17 528	11 028	15 454
Contribution FNGIR (*)	5 695 586	13 454	30 404	72 898	3 958 184	191 550	53 459	120 134
Contingent Incendie (**)	4 045 965	6 353	12 793	29 297	2 785 509	118 310	77 764	71 279
Autres charges de gestion (*)	1 547 249	3 655	8 259	19 803	1 075 271	52 036	14 522	32 635
Charges financières (*)	61 898	146	330	792	43 016	2 082	581	1 306
Charges exceptionnelles (*)	789 585	1 865	4 215	10 106	548 727	26 555	7 411	16 654
Dépenses réelles de fonctionnement	57 549 937	80 443	162 343	354 947	41 076 167	1 796 905	587 498	1 007 405
2 - BUDGET EAU	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
<i>Nbre d'abonnements (gestion en régie)</i>	34 181	129	223	délégation	21 087	1 586	413	962
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	6 775 798	25 572	44 206		4 180 137	314 397	81 870	190 700
3 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
<i>Nbre d'abonnements (gestion en régie)</i>	28 471	0	0	254	20 100	1 520	26	délégation
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	6 990 464	0	0	62 364	4 935 139	373 205	6 384	
4 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	TOTAL	ANNOIX	ARÇAY	BERRY-BOUY	BOURGES	LA CHAPELLE ST-URSIN	LE SUBDRAY	MARMAGNE
<i>Nbre d'abonnements (gestion en régie)</i>	3 035	114	206	239	612	5	350	119
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	90 207	3 388	6 123	7 104	18 190	149	10 403	3 537
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	71 406 406	109 403	212 672	424 415	50 209 632	2 484 656	686 155	1 201 642

1 - BUDGET PRINCIPAL	TOTAL (rappel)	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOULCHARD	ST-GERMAIN DU PUY	ST-MICHEL DE VOLANGIS	TROUY
<i>Population municipale</i>	96 101	678	1 725	594	9 124	4 760	468	3 835
Dépenses de fonct. Budget Principal (€)								
Charges à caractère général (*)	10 859 745	76 616	194 931	67 124	1 031 044	537 896	52 886	433 368
Charges de personnel (*)	5 001 466	35 286	89 776	30 914	474 848	247 729	24 357	199 588
Attribution de Compensation	29 111 642	173 166	34 688	6 023	4 049 386	1 731 689	116	63 305
Dotation de Solidarité Communautaire	436 800	13 105	28 679	17 734	50 442	47 707	19 784	23 113
Contribution FNGIR (*)	5 695 586	40 183	102 235	35 204	540 749	282 109	27 737	227 288
Contingent Incendie (**)	4 045 965	27 273	45 644	15 232	522 820	225 114	12 214	96 363
Autres charges de gestion (*)	1 547 249	10 916	27 773	9 564	146 899	76 637	7 535	61 744
Charges financières (*)	61 898	437	1 111	383	5 877	3 066	301	2 470
Charges exceptionnelles (*)	789 585	5 571	14 173	4 880	74 965	39 109	3 845	31 509
Dépenses réelles de fonctionnement	57 549 937	382 553	539 010	187 058	6 897 028	3 191 057	148 774	1 138 749
2 - BUDGET EAU	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOULCHARD	ST-GERMAIN DU PUY	ST-MICHEL DE VOLANGIS	TROUY
<i>Nbre d'abonnements (gestion en régie)</i>	34 181	335	817	312	3 970	2 482	200	1 665
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	6 775 798	66 408	161 956	61 849	786 985	492 014	39 647	330 058
3 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOULCHARD	ST-GERMAIN DU PUY	ST-MICHEL DE VOLANGIS	TROUY
<i>Nbre d'abonnements (gestion en régie)</i>	28 471	304	498	0	3 772	1 997		(délégation)
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	6 990 464	74 641	122 274	0	926 136	490 322	0	
4 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	TOTAL	MORTHO-MIERS	PLAIMPIED-GIVAUDINS	ST-JUST	ST-DOULCHARD	ST-GERMAIN DU PUY	ST-MICHEL DE VOLANGIS	TROUY
<i>Nbre d'abonnements (gestion en régie)</i>	3 035	29	243	276	99	368	175	200
Dépenses réelles de fonctionnement (***)	90 207	862	7 222	8 203	2 942	10 938	5 201	5 944
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	71 406 406	524 463	830 462	257 110	8 613 092	4 184 330	193 622	1 474 751

(*) répartition au prorata de la population (**) selon répartition du SDIS 18 (***) répartition au prorata des abonnements

MÉTHODOLOGIE

L'article 34 de la Loi du 16 décembre 2010 a modifié l'article L5211-39 du CGCT. Le rapport d'activité adressé à chaque commune membre de l'EPCI **doit dorénavant comprendre un état de l'utilisation des crédits engagés dans chacune d'entre elles.**

Au titre de l'activité 2011, il est proposé de synthétiser ces éléments pour les seules dépenses réelles de fonctionnement constatées au CA 2011, pour les budgets principal, eau, assainissement collectif et non collectif.

La notion d'"utilisation des crédits engagés" ici retenue est celle du mandatement des dépenses délimitées (dépenses engagées mandatées), ce qui exclut les restes à réaliser sur l'exercice 2012.

L'affectation par commune présentée ci-contre a été réalisée comme suit :

- **Budget principal :**
 - pour les AC et DSC : le montant perçu par commune bénéficiaire,
 - pour le contingent incendie : la répartition par commune notifiée par le SDIS 18,
 - pour les autres dépenses : au prorata de la population.
- **Autres budgets :** au prorata du nombre d'abonnés aux services concernés.

> RAPPEL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES EN 2011

Les dépenses d'investissement ne sont pas réparties par commune mais font l'objet d'un rappel des montants globaux réalisés par budget.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (€)	TOTAL
Siège Foch et autres bâtiments	231 389
Voirie	890 324
Parcs d'activités Bourges	2 176 178
Parcs activités hors Bourges	9 171
Solidarité communautaire	811 518
Aides à la pierre	1 280 046
Pôle gare	42 518
Voie Comitec	63 630
Élimination des déchets	57 420
Compétence incendie	52 481
Hors opérations	98 805
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	5 713 480
Eau	4 358 912
Assainissement collectif	2 522 470
Comitec	1 653 572
Chancellerie	6 593 191
Lahitolle	1 034 791
TOTAL DÉPENSES ÉQUIPEMENT	21 876 416

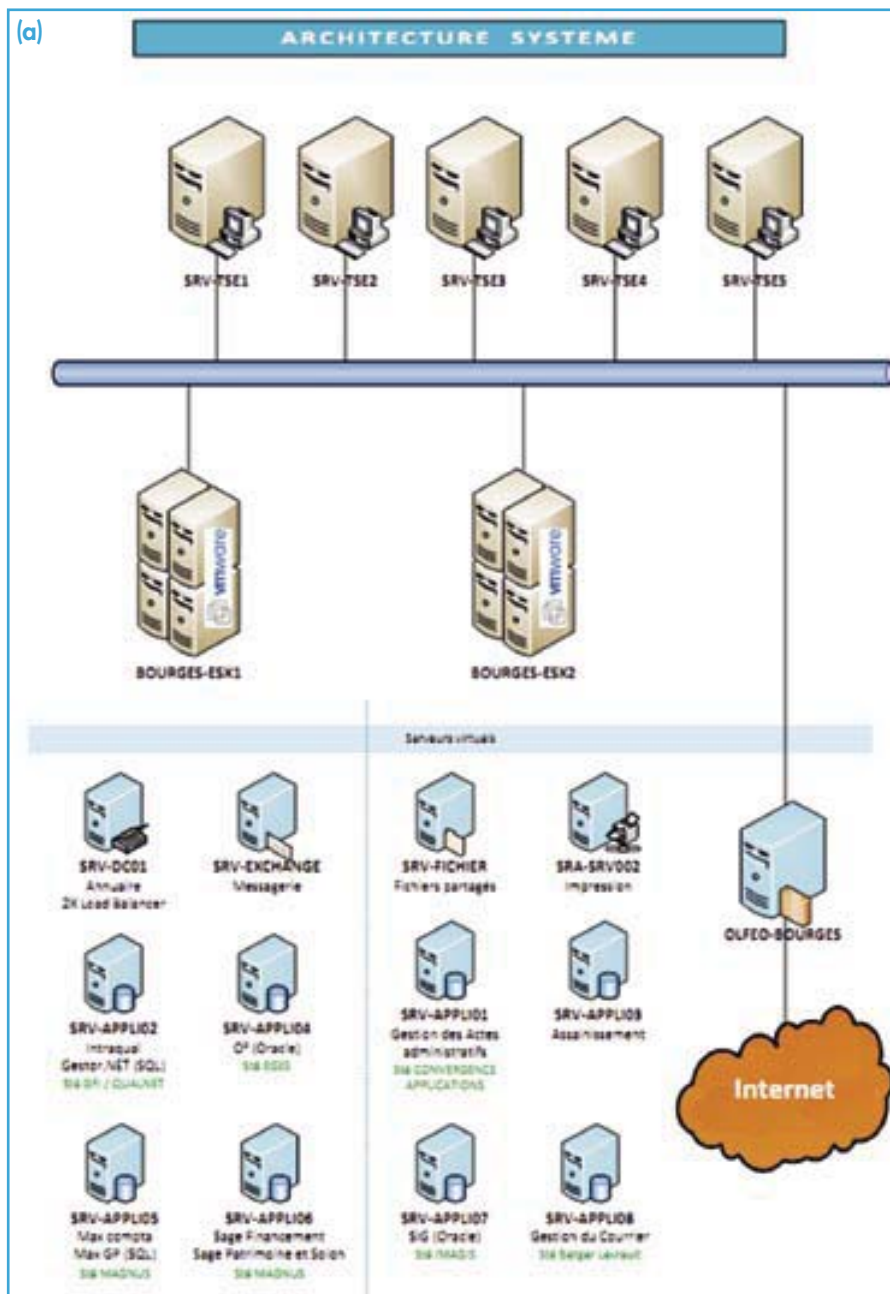


Informatique

DOMAINE INFORMATIQUE

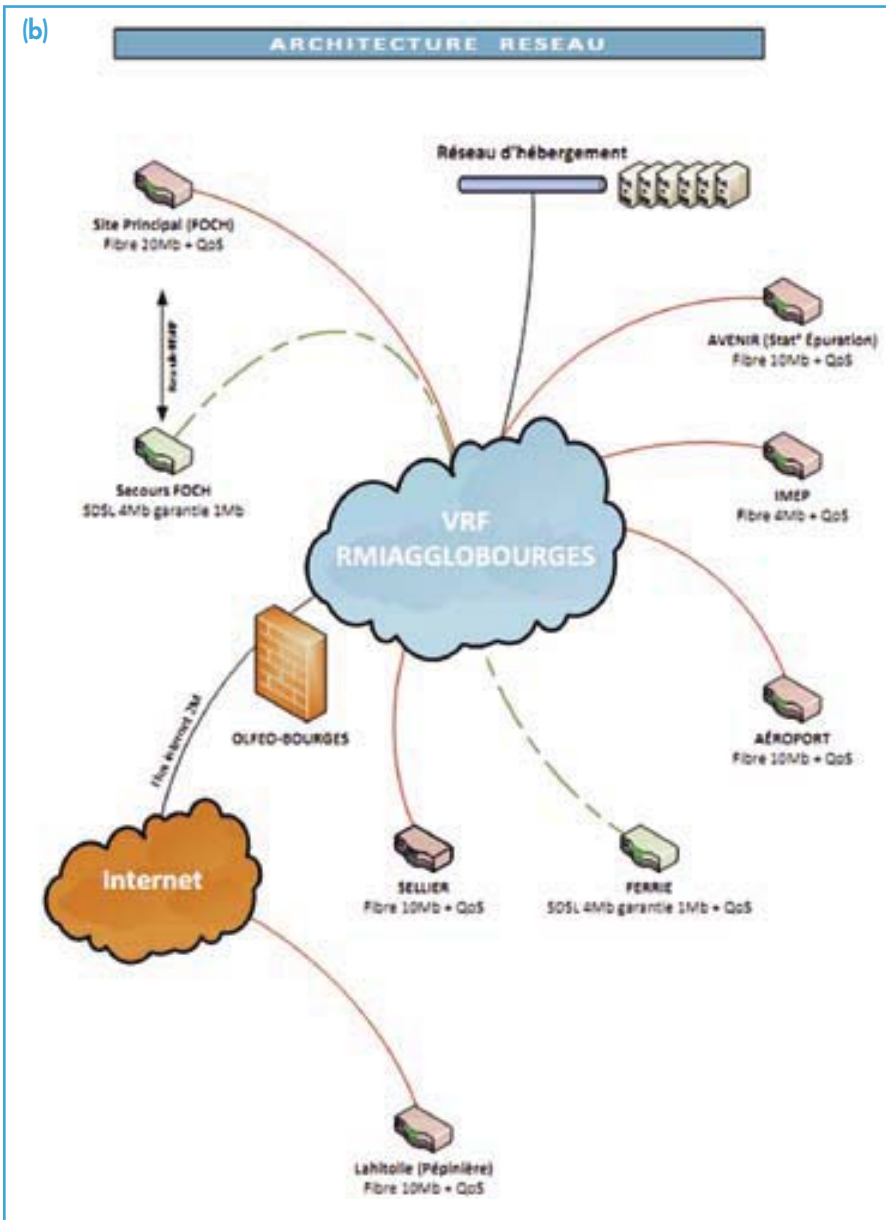
A fin 2011 et sur l'ensemble des sites Bourges Plus, l'environnement technique était composé de :

- **Un ensemble de moyens technologiques** hébergés et supervisés par la société RMI-ADISTA (Nancy) (**fig. a**)
Ajout d'un équipement (serveur virtuel) en 2011 (variation 2010 : **+ 5,88 %**)
- **Un cœur de réseau** géré par la société RMI-ADISTA (Nancy) et permettant l'usage de liaisons Haut Débit entre les sites de Bourges Plus (**fig. b**)
Ajout de deux structures au Réseau Privé Virtuel Bourges Plus (sites "Pépinière Lahitolle" et "IMEP") en 2011 (variation 2010 : **+ 33,33 %**)
- Un espace de stockage de données mutualisé géré par la société RMI-ADISTA (Nancy) et d'une capacité maximale de 2,50 Téraoctets (2 487 319 Giga-octets - variation 2010 : **+ 31,58 %**)
- 2 serveurs techniques localisés sur le site Foch (variation 2010 : **0 %**)
- 1 serveur de données localisé sur le site Foch et réservé au Bureau d'Etudes Techniques (variation 2010 : **0 %**)
- 1 serveur d'application localisé sur le site Foch et réservé à la consultation de données archivées du Service de l'Eau (variation 2010 : **0 %**)
- 7 réseaux locaux interconnectés (sur l'ensemble des sites - variation 2010 : **+ 40 %**)
- 200 postes de travail individuels (fixes et mobiles - variation 2010 : **+ 8,11 %**)
- 2 serveurs spécialisés localisés sur les sites AVENIR2 (Assainissement Réseaux) et FERRIE (Archéologie), réservés au stockage, à l'archivage et à la sauvegarde des données utilisées par les métiers concernés (variation 2010 : **0 %**)



- 15 systèmes multifonctions de traitement de documents (copie, impression à partir de chaque poste de travail, numérisation à destination de chaque poste de travail, télécopie directe et à partir de chaque poste de travail, production noir & blanc et couleur, multi-formats en entrée et sortie, modules de finition des documents - variation 2010 : **+ 7,14 %**)
- 4 imprimantes partagées reliées aux réseaux informatiques et réservées aux impressions de données sensibles ou critiques (équipements réservés à certains services - parc rationalisé et mutualisé avec celui des systèmes multifonctions de traitement de documents - variation 2010 : **0 %**)

(b)



- 856 demandes d'intervention concernant des dysfonctionnements sans conséquence bloquante (variation 2010 : **+ 73,98 %**)
- 173 demandes d'intervention concernant des dysfonctionnements avec conséquence bloquante (variation 2010 : **+ 2,37 %**)
- 47 relevés d'anomalie (corrigés - variation 2010 : **+ 46,88 %**)
- 8 suggestions d'amélioration (clôturées - variation 2010 : **+ 166,67 %**)
- 6 actions et projets d'amélioration (clôturés ou en cours - variation 2010 : **+ 50 %**).

Ses principales missions se sont déroulées dans le cadre :

- Du suivi et de l'amélioration du niveau de qualité de service
- De l'assistance aux utilisateurs(trices)
- Du conseil et de la veille technologique
- De la maintenance corrective et préventive des installations et des équipements
- Du pilotage d'un ensemble de Projets (Portefeuille "Organisation Stratégique du Système d'Information")
- De l'évolution opérationnelle du Système d'Information (intégration du Centre d'Affaires Lahtolle et préparation à l'intégration de l'IMEP)
- De l'assistance aux Maîtrises d'ouvrage et Maîtrises d'œuvre
- De l'encadrement (des) ou relations (avec les) Editeurs, Prestataires et Fournisseurs
- Des actions de gouvernance du Service (suivi des rapports d'exploitation et de fonctionnement, supervision du traitement des incidents / interventions, suivi des objectifs, Management durable, gestion financière et administrative, gestion des Marchés publics, reporting)

TÉLÉPHONIE FIXE

A fin 2011, l'environnement technique était composé de :

- 6 réseaux locaux interconnectés (sur l'ensemble des sites - variation 2010 : **+ 20 %**)
- 5 autocommutateurs numériques assurant le fonctionnement des installations ainsi que le traitement des communications (sur l'ensemble des sites - variation 2010 : **0 %**)
- 198 postes téléphoniques, majoritairement numériques (variation 2010 : **+ 24,53 %**)
- 1 passerelle permettant de simuler l'appel de portable à portable à partir des postes fixes du site Foch (variation 2010 : **0 %**)
- 1 serveur spécifique permettant la collecte et l'interprétation de données issues des équipements

techniques (taxation, paramétrage des lignes, fonctionnalités avancées - variation 2010 : **0 %**)

- 1 passerelle permettant d'acheminer les communications de type "Radio" entre les véhicules de Bourges Plus et le réseau téléphonique (variation 2010 : **0 %**)
- 2 télécopieurs analogiques. (variation 2010 : **0 %**).

INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT

En 2011, le service Informatique a traité :

- 103 demandes de création, modification ou suppression de profils utilisateurs (variation 2010 : **+ 80,70 %**)

Sur la totalité de l'année, le taux de disponibilité moyen du Système d'Information (constaté pendant les heures ouvrées de Bourges Plus) s'est élevé à **99,37 %** (variation 2010 : **+ 2,57 %**).

Qualité, organisation, méthode

MAÎTRISE DE L'AMÉLIORATION PERMANENTE

> AUDIT DE SUIVI 2011

Maintien des 4 certifications, malgré deux non-conformités relatives à la norme ISO 9001 concernant le non respect des responsabilités définies dans les organigrammes pour la signature de documents, et la non prise en compte d'un retard chronique dans la mise à jour des plans. Une non-conformité liée à la norme SA 8000 a également été relevée.

Ces trois non-conformités ont fait l'objet d'une analyse des causes suivie de la mise en place d'un plan d'actions ayant permis de les lever.

- 3 points faibles identifiés : actions mises en œuvre et réalisées.
- 7 opportunités d'amélioration : 2 ont été traitées.



> INDICATEURS DE RÉSULTATS

• Indicateurs de résultats 2010

Suivi du taux de relevés d'anomalie corrigés dans les 15 jours calendaires maximum : **65%**

- 200 relevés sur 338 émis corrigés dans les délais. Résultat satisfaisant.

Suivi du taux d'actions d'amélioration émises en 2011 faisant l'objet d'une mesure d'efficacité : **100%**

- Résultat très satisfaisant d'autant qu'en 2010 nous avons atteint 47%.

Suivi du taux de création et de modification des documents par les services : **4%** en création, **40%** en modification

- Résultat non satisfaisant. Le service QOM reprend la maîtrise des créations et modifications de documents.

Mener 2 actions d'animation en direction du réseau des référents et correspondants QSEE : **1 action réalisée**

- La création d'un poste de référent Qualité pour 2011 devrait permettre l'atteinte de cet objectif en 2012.

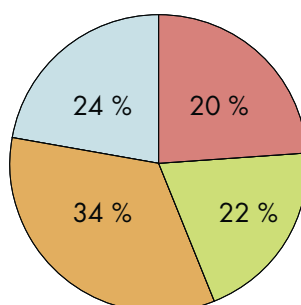
> RÉPARTITION DES RELEVÉS D'ANOMALIE PAR TYPE

Très nette baisse du nombre de réclamations usagers

par rapport à l'année 2010 (-37%) ce qui confirme la qualité du service rendu et l'amélioration de la satisfaction de nos clients.

Une meilleure dynamique pour la relève des anomalies concernant nos fournisseurs, nous permettant de réaliser une évaluation plus pertinente et la mise en place d'un plan d'actions ciblé.

Légère augmentation du nombre de non-conformités et réclamations internes (+15%).



- Réclamations tiers et usagers : 81 fiches
- Anomalies fournisseurs : 66 fiches
- Non conformités : 75 fiches
- Réclamations internes : 113 fiches

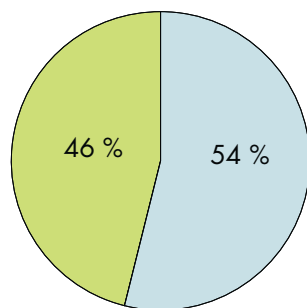
> LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

71 actions émises en 2011.

Moins d'actions émises en 2011 par rapport à l'année 2010 (-18%), mais l'amélioration du taux de réalisation (46% en 2011, 37% en 2010)

nous indique que les actions engagées ont gagné en pertinence.

De plus, 100% des actions réalisées en 2011 ont fait l'objet d'une mesure d'efficacité.



- Actions réalisées
- Actions en cours au 31/12/2011

> L'AMÉLIORATION PERMANENTE

- **Bilan Revue de Direction annuelle 2011** : augmentation du taux d'atteinte des objectifs d'activité : **74%** (69% en 2010). Cependant, un travail collaboratif sera engagé en 2012 avec les processus pour améliorer la définition et la pertinence des objectifs et indicateurs à suivre.
- **Mode projet** : intégration de l'onglet "budget" dans notre outil de gestion collaborative Orchestra.
- **Réunions de l'encadrement** : mise en place une fois par trimestre d'une réunion rassemblant l'encadrement de la collectivité pour traiter de problématiques transversales.
- **Traitement des relevés d'anomalie** : poursuite de la diminution du délai de correction des relevés d'anomalie amorcée en 2010 (**25 jours en moyenne contre 34 en 2010**).
- **Enquêtes** : fort taux de participation à l'enquête "Qualité de vie au travail" : **63%** (38% en 2010). La note globale de satisfaction est en légère baisse : **5,34 sur 10** (5,78 en 2010). L'élaboration et le suivi du plan d'actions sont réalisés dans le cadre de la démarche de prévention des risques psychosociaux.

CERTIFICATION ISO 14001

Le périmètre de **certification ISO 14001** concerne l'ensemble des activités administratives de Bourges Plus ainsi que, depuis 2010, la station d'épuration de Plaimpied-Givaudins. Bourges Plus souhaite **étendre progressivement le périmètre de la certification ISO 14001**. Aussi, en 2011, l'intégration d'une nouvelle station d'épuration, celle de Berry-Bouy a été décidée.

Cet équipement, construit en 1995, a une capacité de traitement de **1 000 équivalent habitants**, il rejette les eaux épurées dans l'Yèvre et fonctionne sur le principe des boues activées en aération prolongée.

L'ensemble des étapes nécessaires à la certification de ce nouveau site, analyse environnementale, évaluation des impacts et risques sur l'environnement notamment, ont démarré en 2011 pour aboutir en mars 2012, à l'obtention de la certification.



Les impacts les plus importants pour les activités administratives de Bourges Plus portent sur les **consommations de gaz, d'électricité et de papier**. Dans un premier temps, seul le site de Foch (siège de l'Agglomération) faisait l'objet d'un suivi. Depuis 2010, ce suivi a été progressivement étendu à l'ensemble des sites de Bourges Plus, ce qui a permis en 2011 d'en analyser les évolutions. Pour chacun des sites suivis, on note une **baisse des consommations** aussi bien pour le gaz, l'électricité que le papier. Ces baisses sont à consolider. Aussi, des actions de sensibilisation, grâce au journal interne, seront menées en 2012.



	2010	2011	VARIATION
Consommation d'électricité (kW)	351 491	294 036	-16,3 %
Consommation de gaz (kW)	382 853	308 453	-19,4 %
Consommation totale de papier (kg)	6 942	6 166	-11,1 %
Consommation de papier par agent (kg)	27,8	24,1	-13 %

SANTÉ ET SÉCURITÉ

> INDICATEURS DE RÉSULTATS - ANNÉE 2011

ACCIDENTS DU TRAVAIL	SINISTRALITÉ AUTOMOBILE	DOMMAGES AUX RÉSEAUX ENTERRÉS
<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence (Tf) des accidents du travail (AT) : 38,85 Augmentation de 12 % par rapport à 2010. Taux de gravité (Tg) des accidents du travail (AT) : 0,74 Augmentation de 4,2 % par rapport à 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de sinistralité automobile (Ts) : 4,26 Augmentation de 5,19 % par rapport à 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'incidents sur réseaux (TIR) : 6,77 : Diminution 62% par rapport à 2010.

Tf = (nombre d'AT avec arrêt de travail > 1 jour × 1 000 000) / nombre d'heures travaillées dans l'année

Tg = (nombre de jours d'arrêt de travail suite à AT × 1 000) / nombre d'heures travaillées dans l'année

Ts = (nombre d'accidents automobiles engageant la responsabilité de Bourges Plus × 100 000) / nombre de kms parcourus

Tir = (nombre de dommages sur réseaux × 1 000) / nombre de chantiers réalisés avec engin sur 1 an.

> INDICATEURS DE MOYENS

- Budget formations (santé et sécurité) : **30 000 € HT.**
- Dépenses correspondant aux interventions en matière de sécurité et de prévention :
 - Risques psychosociaux : **13 358 € HT**
 - Plan de Continuité d'Activité : **25 039 € HT**
- Dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail (EPI et vêtements de travail) : **44 695 € HT.**

> PROGRAMME SANTÉ ET SÉCURITÉ

Bilan des actions menées en 2010 : 35 actions au total.

Etat d'avancement des actions du programme santé-sécurité au travail au 31 décembre 2011 : **79%.**

> PROJETS

Deux projets stratégiques débutés en 2010 :

- Mise en place du **plan de continuité d'activité** de Bourges Plus.
- Mise en place d'une **démarche de prévention** des risques psychosociaux.

Information des Collaborateurs

Démarche de prévention des risques psychosociaux ou RPS

• LA SANTÉ OCCUPE AUJOURD'HUI UNE PLACE PRIMORDIALE DANS LE MONDE DU TRAVAIL. APPORTER UN SERVICE DE QUALITÉ AUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION NÉCESSITE DE S'INTERROGER SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES COLLABORATEURS QUI, QUOTIDIENNEMENT, CONTRIBUENT AU BON FONCTIONNEMENT DE NOTRE ORGANISATION.

LORS DES VŒUX, LE PRÉSIDENT DE BOURGES PLUS A FAIT PART DE SON SOUHAIT D'APPROFONDIR LES RELATIONS « AGENTS-ENCADRANTS » AFIN D'AMÉLIORER ENCORE LA QUALITÉ DES RELATIONS HUMAINES ET PROFESSIONNELLES AU SEIN DE NOTRE STRUCTURE.

DANS CE SENS, L'ÉQUIPE DE DIRECTION S'ENGAGE À METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS POUR QU'ENSEMBLE NOUS CONSTRUISONS NOTRE DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, L'ENJEU HUMAIN ÉTANT LE CŒUR DE CETTE DÉMARCHÉ.

• L'ÉQUIPE DE DIRECTION FAIT DONC APPEL À CANDIDATURE AFIN DE CONSTITUER LE GROUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE ET REPRÉSENTATIF EN CHARGE DE CE PROJET (VOIR VERSO).

Quelle définition des "risques psychosociaux" ?

Les RPS sont issus de **situations de travail** pouvant générer du **stress**. 3 notions sont à retenir :

- 1 - L'apparition de **contraintes de travail**,
- 2 - Un **déséquilibre contraintes/ressources**,
- 3 - **Des conséquences indésirables sur la santé et le travail réalisé.**

Il convient de distinguer différentes formes de stress :

Le stress dit « aigu » qui, s'il est modéré, et ponctuel, n'est pas dangereux pour la santé (ex : rendre un rapport dans un court délai).

Et le stress « chronique » qui correspond à un état de stress aigu qui perdure dans le temps.

L'état de stress chronique entraîne un épuisement de l'individu et se traduit par l'apparition de symptômes :

Physiques : douleurs (maux de tête, tensions musculaires...), troubles du sommeil, de l'appétit, sensations d'épuisement, sueurs inhabituelles...

Emotionnels : sensibilité et nervosité accrues, crises de larmes ou de nerfs, angoisse, excitation, tristesse, sensation de mal-être...

Intellectuels : perturbation de concentration entraînant des erreurs et oublis, difficultés à prendre des initiatives, des décisions...


Les principes fondamentaux

La résolution de problèmes psychosociaux doit être abordée par une approche centrée sur l'activité et l'environnement de travail et **NON SUR LA PERSONNE**. La recherche de « coupables » et la recherche de « faiblesses individuelles » seront exclues.

Toutes les réflexions menées seront centrées sur le travail, car c'est dans le travail que ces risques trouvent leur source.

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION VOUS ONT PRÉSENTÉ L'ENSEMBLE DE CETTE DÉMARCHÉ LORS DE RÉUNIONS ORGANISÉES EN MAI.

POUR TOUTES QUESTIONS OU DEMANDES, VOUS POUVEZ CONTACTER ARNAUD LALEUF. TÉL. 02 48 48 58 76



LES RÉSEAUX	COMITÉ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	PRESTATAIRES EXTERNES
ACMO : 8 ACMO / 15 réunions Sauveteurs Secouristes : 50 Incendie : 17 agents	3 réunions.	Médecin du travail Organismes de contrôle 3 syndicats Experts : ingénieurs "hygiène et sécurité"... ACFI du Centre de Gestion



Système d'information géographique (SIG)

GÉOMATIQUE

Au cours de l'année 2011, **le service SIG a évolué** en intégrant les dessinateurs du Bureau d'Etudes : l'équipe se compose dorénavant de quatre dessinateurs, d'une technicienne SIG, d'une technicienne SIG contractuelle et d'un ingénieur SIG.

> INSTALLATION, PARAMÉTRAGE DES DONNÉES ET DES APPLICATIFS

Reprise des fiches de consultation et de mise à jour sur SIGBourgesPlus ; mise en œuvre de l'outil nomade pour les locaux d'entreprises et les parcs d'activités ; paramétrage des levés GPS pour la saisie des lignes de bus et des arrêts.

• Données intégrées :

- BD Adresse de l'IGN¹ ;
- Données Véolia Propreté (**18** circuits de collecte des encombrants ; **1 627** tronçons des circuits de collecte des ordures ménagères).

• Données créées :

17 nouvelles couches d'informations créées permettant de disposer de **6 168** nouveaux objets dont notamment **100** équipements enseignements ; **88** équipements sportifs ; **41** équipements culturels ; **30** équipements culturels ; **47** tronçons Liaisons douces ; **20** secteurs de collecte des ordures ménagères ; **319** emprises du retard des plans ; **863** emprises topographiques ; **669** arrêts bus ; **1 257** tronçons ligne de bus (26 lignes) ; **7** emprises de bornages ; **82** panneaux de signalétique (Lahitolle, totems d'accueil, portes d'entrée Agglo...).



- **6** Modèles de données finalisés: Environnement (Points d'Apports Volontaires, Encombrants), DDTP (Déplacements, Atlas Foncier et OPAH), Bâtiment (Energie des bâtiments).
- **3** Modèles de données en cours de développement : Servitudes, Assurances, Travaux
- **1** Ouverture de compte WEB SIG pour des partenaires extérieurs : SA Neuilly pour la consultation des emprises topographiques.
- **1** Atlas cartographique sur le Plan de Déplacement Urbain (PDU).



> ACTIVITÉ/GESTION

- **191** demandes d'intervention cartographiques dont **35** urgentes.
- **5** conventions de mise à disposition (avec les partenaires institutionnels et/ou prestataires) : SAFER Centre, SAFEGE, Plastic Omnium, ARCADIS.

> STAGES/FORMATION

- Le service SIG a intégré deux stagiaires :
 - Claudie Monnier - Master Territoire Patrimoine et Environnement, spécialité SIG et Gestion de l'Espace - du 7 mars au 7 août, a travaillé en lien avec la DDTP sur la thématique des déplacements dans le cadre du PDU ;
 - Audrey Miche - licence professionnelle SIG - du 2 mai au 19 août, a travaillé en lien avec le service Développement Economique, à la mise à jour des données économiques de Bourges Plus (Parcs d'activités et Locaux d'entreprises).
- Participation du service à :
 - la démarche des Risques Psycho-Sociaux,
 - la sensibilisation aux risques routiers des conducteurs,
 - la sensibilisation au Développement Durable,
 - l'élaboration des fiches de postes,
 - groupe de travail Plan de Continuité d'Activité,
 - groupe de travail Agenda 21,
 - renouvellement Sauveteur Secouriste du Travail,
 - la formation Post-Office,
 - la formation Autocad Map 3D 2011,
- **6** formations SIG à destination des communes de Bourges Plus ;
- **6** formations SIG à destination des services de Bourges Plus.

VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

L'année 2011 a été marquée par les **nouvelles missions** confiées au Comité National de l'Information Géographique (CNIG) en matière de mise à disposition de données.

Le travail partenarial s'est poursuivi avec les acteurs en lien sur la thématique des déplacements du département (CG18, DDT18, Ville de Bourges, CCI).



- **Trois participations** aux forums et groupes de travail :
 - Participation au Forum national SIG-Rail le 09 juin 2011 ;
 - Participation à SIG2011 à Versailles les 05 et 06 octobre 2011 ;
 - Participation au groupe de travail PLU mis en place par le SGAR² et la Région Centre, dans le cadre de la plateforme régionale Géo-Centre.

PLANS ET ÉTUDES

L'activité Plans et Etudes concerne uniquement la période du 6 juin au 31 décembre 2011.

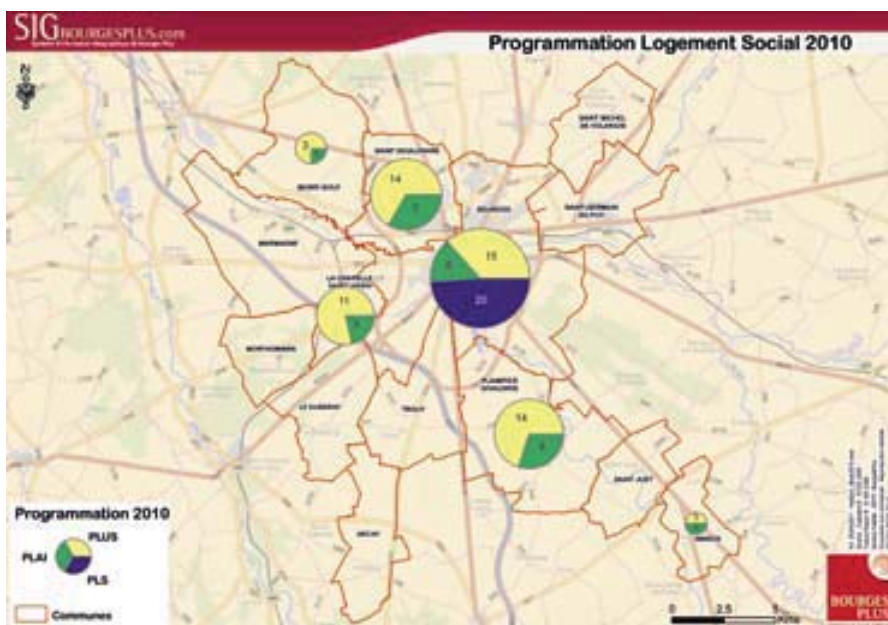
> ACTIVITÉ/GESTION

- **8** intégrations de plans de récolement.
- **2** études réalisées en assainissement et **2** études tracées en eau potable.
- **3** mises à jour de plan réseaux suite à des travaux en régie.
- **81** tirages de plans (entre septembre et décembre 2011) représentant 2 927 A4 soit une superficie de **183 m²** ;
- **26** demandes de levés topographiques (entre septembre et décembre 2011)
- **3** nouvelles procédures et **9** modes opératoires créés suite à la reprise de l'activité des plans.
- Création du gabarit 1/200^e avec intégration dans le modèle d'une bibliothèque des symboles AEP et EU,

- Lancement en publication du marché de reprise des plans réseaux et topographiques de Bourges Plus suite à la Non-Conformité Majeure de l'audit de mars 2011.

¹ : IGN : Institut Géographique National

² : SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales



Communication



En matière de communication, la politique menée par Bourges Plus est de rendre lisible les enjeux communautaires, d'identifier l'Agglomération et les actions réalisées.

La communication répond donc aux objectifs suivants :

- Présenter et expliquer les actions et projets intercommunaux : site Internet, Bourges Plus magazine, relations presse...
- Organiser et diffuser l'information sur les services et faciliter l'accès des "clients-usagers" à cette information : collecte et tri des déchets, aides à l'amélioration de l'habitat, l'eau, l'assainissement...
- Faire la promotion du territoire en matière de développement économique et d'innovation : fiches de prospection, plaquettes d'information...

LE SITE INTERNET

Le site internet www.bourgesplus.fr regroupe toutes les informations disponibles sur l'Agglomération. En 2011, certaines modifications sont intervenues et notamment la création du **paiement en ligne par internet des factures d'eau et d'assainissement**.

En 2011, **95 929** visiteurs ont consulté le site de Bourges Plus, soit une **progression de près de 5%** par rapport à 2010.

Perspectives 2012

- L'Agglomération procédera à la **refonte complète de son site internet** pour le rendre plus attractif et proposer de nouvelles fonctionnalités aux internautes. Bourges Plus développera également une application pour smartphones et tablettes numériques.
- Lancement d'un site internet entièrement dédié à la Technopole de Bourges : www.bourges-technopole.fr

BOURGES PLUS MAGAZINE

En 2011, **trois numéros** du "Bourges Plus Magazine" sont parus. Ce magazine est distribué à **47 000 exemplaires** dans les boîtes aux lettres des 14 communes de l'Agglomération.

LES ÉVÈNEMENTS

- Deux organisations d'événementiel :
 - le Tournoi de Football de l'Agglomération
 - le tour de l'Agglomération à vélo.
- Trois inaugurations ont été effectuées par le service communication de Bourges Plus.
- Le service communication est intervenu seul ou en appui des services pour l'organisation de 4 réunions publiques et/ou rencontres de professionnels.

RELATIONS PRESSE - MÉDIAS

- **93** articles de presse ont parlé de la Communauté d'agglomération.
- **12** reportages (TV ou radio) ont été réalisés sur Bourges Plus.
- **1 large campagne** d'information sur la création de la Technopole de Bourges.

LES PUBLICATIONS

- Le rapport d'activité. Imprimé à 500 exemplaires, il est distribué aux élus communautaires, au personnel et envoyé aux autres EPCI.
- Les cartes de vœux. 2 500 exemplaires sont imprimés

et une version électronique est également déclinée.

- Réalisation des supports de communication pour les services (questionnaires de satisfaction, cartes de visite, avis de passage, signalétique, flyers...)
- Plaquettes d'information sur la Technopole de Bourges.
- Guide sur le développement Durable. Ce guide a été distribué à l'ensemble de la population.
- Le tri des déchets. Le service communication en lien avec le service Environnement a décliné des nouveaux supports de communication en matière de tri et de valorisation des déchets. Un jeu du tri a également été conçu.
- Les aides à la pierre. Réalisation d'un dépliant sur les aides à la pierre / OPAH.
- Label Logement Etudiant. Le service communication en support du service Habitat a lancé une campagne de promotion du dispositif.

COMMUNICATION INTERNE - ÉLUS

Le service communication de l'Agglomération réalise deux lettres d'information périodiques "**points communs**" à destinations des élus.

PERSPECTIVES 2012...

- Refonte du site Internet de l'Agglomération.
- Mise en place d'une application pour les smartphones et tablettes numériques.
- Création d'un journal interne à destination des collaborateurs de Bourges Plus.

Moyens généraux

En 2011, les Moyens Généraux se sont organisés autour de trois pôles :

- Le parc automobile et les moyens de communication mobile
- Le pôle courrier
- Le pôle achats - accueil - logistique



> TÉLÉPHONIE MOBILE

Notre flotte se compose de :

- **124** Lignes téléphoniques et **87** téléphones GSM et lignes voix, **32** DATA, **4** clé 3G
- coût annuel global de : **28 450 € HT (+63 %)**

> RÉSEAU RADIOTÉLÉPHONIQUE

- Coût annuel 2011 : Maintenance préventive = **1 400 € HT** + Taxe A.R.T = **4 877 € (+27%)**

> PÔLE COURRIER

- **33 982** courriers annuels envoyés dont **1 269** recommandés et **80** colis
- Environ **30 000** plis reçus
- Coût d'affranchissement : **31 576 € TTC**
- Mise en place et paramétrage spécifique du logiciel Post Office
- Paramétrage des **230** profils utilisateurs et de l'organigramme de Bourges Plus
- **17** jours de formations assurées par l'administrateur pour le logiciel Post Office
- **171** agents formés à l'utilisation du logiciel courrier

> ACHATS

- **4** marchés en cours
- **7 000 kg** de papier commandé (- 22%)
- **527** factures traitées
- Coût annuel du papier et des fournitures de bureau : **29 883 € HT**
- Coût annuel de l'ensemble des prestations achat et logistique : **154 972 € HT.**

MISSIONS

> LE PARC AUTOMOBILE ET LES MOYENS DE COMMUNICATION MOBILE

Apporter, dans les domaines de compétences qui nous sont attribués, une expertise, une **prestation de service ou la fourniture de moyens** aux clients internes dans le respect des procédures et modes opératoires définis par Bourges Plus.

> LE PÔLE COURRIER

Assurer avec rapidité, efficacité et discrétion le **tri, l'enregistrement et la distribution** numérique ou physique des courriers entrants et sortants de Bourges Plus. **Administrer** le logiciel et assurer la formation et le soutien nécessaire aux agents dans le cadre de l'utilisation de Post Office.

> LE PÔLE ACHATS - ACCUEIL - LOGISTIQUE

Accueillir physiquement et téléphoniquement le public sur le site de Foch. **Assurer la gestion**, commandes et distribution du papier et des fournitures de bureau. Dans le cadre des achats, **élaborer et mettre en œuvre** les différents Marchés Publics transversaux. **Assurer** la logistique (prestation de nettoyage des locaux, de bouche, fleurs, réception, transport de bien, contrat de maintenance machine, contrat fontaine à eau, contrat Poste et affranchissements etc.) pour les différents sites de Bourges Plus.

ACTIVITÉ

> PARC AUTOMOBILE, MOYENS DE COMMUNICATION MOBILE

- Gestion des **99** véhicules de Bourges Plus
- **26** Marchés opérationnels, dont 12 lancés en 2011
- **46** accidents de la circulation (+17,48%) : 30 déclarés, 16 accidents non déclarés.
- Coût pris en charge par notre assurance : **18 245 € TTC (-50 %)**
- **189** interventions techniques (-22%)
- Montant annuel global de la maintenance : **117 865 € HT (+50%)**
- Location : **72** véhicules jusqu'en mai pour un montant périodique total de **112 543 € HT**
- Location : **59** véhicules de mai à juin pour un montant périodique total de **91 732 € HT**
- Acquisition par Marché : **11** Renault Master et de **7** Renault Trafic : montant total de **366 407 € HT**
- Carburant consommé **101 313 litres (+34 %)**
- Coût annuel des carburants et services : **134 116 € HT (+17 %)**
- Kilométrage : **726 968 km (- 8%)** parcourus par les véhicules de Bourges Plus en 2011
- Le traitement de **1 044 factures (+77%)**.

En 2011 le taux de disponibilité des véhicules de Bourges Plus (hors accidents et entretiens programmés) est resté **supérieur à 98%**.

Services techniques

SERVICE GESTION COMPTABILITÉ/ SECRÉTARIAT

Secteur important au sein des Services techniques, le personnel du service gère d'une part **toute la partie administrative** et d'autre part la **gestion comptable** des marchés et le **suivi des dépenses** de tous les services techniques.

> ORGANISATION

Le service est constitué de deux secteurs : **secrétariat et gestion comptable**.

Trois secrétaires assurent l'accueil, l'enregistrement de tous les courriers entrants et sortants, la frappe des courriers, notes et rapports émis par les services opérationnels de la Direction des Services techniques.

Le secteur Gestion Comptabilité est composé de 2 agents ayant pour mission le **suivi de tous les marchés** des Services techniques de la Communauté d'agglomération, la **vérification des données comptables** des demandes d'achat des services opérationnels et la **préparation au mandatement des factures**.

Un de ces agents prépare en plus les **budgets primitifs et supplémentaires** en collaboration avec la Direction et assure le **suivi financier investissement et fonctionnement** pour les budgets suivants :

- Budget principal
- Budget eau
- Budget assainissement
- Budget assainissement non collectif
- Budget Chancellerie
- Budget Lahitolle
- Budget Comitec
- Budget Voie Romaine.

> SECTEUR SECRÉTARIAT

Au cours de l'année 2011, **7 323 courriers et 270 notes et rapports** ont été rédigés, soit une baisse de 3,40% par rapport à 2010. Le délai de frappe de 15 jours, objectif fixe au service, a été globalement atteint.

> SECTEUR GESTION COMPTABILITÉ

Ce secteur est très important et sa charge de travail est soutenue. En effet, **3 812 factures** ont été traitées en 2011, soit une **augmentation de près de 14,5%** par rapport à 2010.

SERVICE CONDUITE D'OPÉRATIONS

> ACTIVITÉ

1. Montage et suivi d'opérations inscrites au Projet de Renouvellement Urbain de la Ville de Bourges et pour lesquelles Bourges Plus assure la Maîtrise d'Ouvrage :
 - Extension du parking Nord de la Gare et remplacement des passerelles Gare et Marx Dormoy (travaux)
 - Construction d'un ensemble immobilier à vocation commerciale et tertiaire à la Chancellerie (travaux)
 - Construction d'un ensemble immobilier à vocation tertiaire sur le Parc d'Activités de COMITEC (travaux).
2. Montage et suivi d'opérations pour lesquelles Bourges Plus assure la Maîtrise d'Ouvrage :
 - Construction d'un bâtiment de bureaux et ateliers sur la ZAE du Porche à Plaimpied-Givaudins (concours de maîtrise d'œuvre et études).
3. Montage et suivi d'opérations structurantes en matière économique :
 - Technopole Lahitolle : étude d'aménagement d'ensemble et lancement de l'étude d'impact et dossier loi sur l'eau dans le cadre du dossier de création de ZAC.

PERSPECTIVE D'AMÉLIORATION

- L'objectif du secrétariat de réaliser la frappe du courrier dans le délai de 15 jours est à conserver.
- Le logiciel courrier déployé en décembre 2011 permettra un suivi plus rigoureux du délai de réponse apporté aux courriers des usagers.







DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & PROSPECTIVE

Renforcer l'attractivité du territoire et son dynamisme, créer les conditions optimales pour l'accueil et le développement des entreprises, favoriser l'innovation et projeter l'avenir du territoire, tels sont les enjeux prioritaires de notre Agglomération au travers de toute une série d'actions et de projets ambitieux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE •

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL •
Politiques Contractuelles et Prospective
Planification Territoriale
L'Agenda 21
Le Programme Local de l'Habitat

Développement économique



LA DÉMARCHE TECHNOLITAINNE

> BILAN ACTIONS TECHNOLITAINNES 2011

L'objectif de la technopole est de **promouvoir, stimuler et développer l'innovation** auprès des PME locales à toutes les étapes de leur développement. Cela doit être réalisé de façon privilégiée avec le tissu local tout en sachant rechercher les ressources à l'extérieur du territoire. Le point de mire de ces actions est de **favoriser la création de nouvelles entreprises** innovantes et de développer l'innovation dans les entreprises existantes dans un souci de **développement économique, gain de compétitivité et croissance**.

L'année 2011 a été marquée par l'ouverture du Centre d'Affaires qui a accueilli ses trois premières entreprises.

• Ouverture du Centre d'Affaires

L'inauguration en présence du préfet, du Président de Bourges Plus, de la Région Centre, a été une occasion unique de faire découvrir cet **outil de développement économique** au public. Le bâtiment est actuellement géré par l'équipe de la technopole.

Le Centre d'Affaires accueille déjà trois entreprises et leur accompagnement a été mis en place. Celui-ci se caractérise par :

- Un **suivi individualisé** des chefs d'entreprises,
- L'**organisation de séminaires** pour **renforcer la compétence** des chefs d'entreprises,
- La mise en place de **rendez-vous de convivialité** comme des petits déjeuners, pour renforcer la cohésion des résidents, l'échange de bonnes pratiques et le partage de compétences.

• Suivi des aides à l'innovation et des entreprises innovantes

La technopole a accompagné différents projets innovants d'un point de vue technique et financier. Ceux-ci étaient soit portés par des entreprises locales ou par des laboratoires de recherche implantés sur le territoire. La technopole a par ailleurs soutenu et accompagné des dispositifs qui ont eu pour **vocation de détecter et accompagner des projets innovants** sur Bourges Plus.



C'est le cas par exemple pour Berrinnov mené par l'ARITT (Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert Technologique), le CNRI et le PNRI.

Une autre vocation de la Technopole est de favoriser la création d'entreprises innovantes. En 2011, **cinq projets de création d'entreprises innovantes ont été suivis** par la Technopole avec la création de l'une d'entre elle, **Pierre Tentation**, aujourd'hui domiciliée au Centre d'Affaires.



• Construction de l'hôtel d'entreprises

La Technopole a initié la construction d'un hôtel d'entreprises. Cette structure va permettre l'**hébergement d'entreprises** en leur louant des locaux et en leur proposant des services annexes.

A destination principalement d'entreprises industrielles et de haute technologie, le bâtiment d'environ 1 200 m² utiles intégrera des ateliers ou zones de stockage (de l'ordre de 170 m² chacun), afin d'y accueillir des sociétés ayant besoin d'un **espace de production** (salle blanche, atelier de montage...) ou **des laboratoires de recherche**.

L'offre des services communs (accueil, secrétariat, salles de réunions, etc.) permettra de réduire l'investissement et les frais de fonctionnement des structures hébergées, en leur donnant ainsi des **atouts pour un développement** plus rapide.



• Communication

Avec le service communication, nous avons mis en place le site internet de la Technopole (www.bourges-technopole.fr), réalisé les différentes campagnes de publicité, rédigé une plaquette pour le Centre d'Affaires et refait complètement la plaquette 4 pages de la Technopole. Ces outils sont une **aide décisive à la valorisation** de la démarche technopolitaine sur le territoire.



Mise en grappe® "Bâti durable"

L'objectif de la mise en grappe® est de **faire émerger les compétences** présentes sur le territoire et celles qu'il convient de renforcer. La force de cette méthodologie, mise au point par la CCI du Cher, est de faire remonter, par les acteurs eux-mêmes, les besoins communs à la filière et de leur faire exprimer des solutions, qui une fois mises en œuvre, seront favorablement accueillies et utilisées. Ces informations permettront de **définir les formations** qui prendront place sur notre plateforme et les actions à développer sur le territoire.

LA PROSPECTION EXOGÈNE

Cette prospection revêt principalement deux aspects, la **confortation des réseaux d'investisseurs**, d'une part, et la **présence aux salons**, d'autre part.

> LA CONFORTATION DES RÉSEAUX D'INVESTISSEURS

Il s'agit dans ce cadre de **prospector d'éventuels investisseurs** privés et des relais (conseils, personnes privées...) pouvant soutenir ou informer Bourges Plus à propos de projets susceptibles de s'implanter sur le territoire. En ce domaine, l'année 2011 a permis de détecter un projet logistique qui pourrait occuper un terrain de plus de 20 hectares sur le parc de la Voie Romaine (Cf plan page 6).

> THÉMATIQUES

• Thématique Prévention des Risques

L'objectif de la Technopole est de faire reconnaître Bourges comme **centre de compétences en matière de prévention des risques** et de trouver des entreprises dans cette thématique susceptibles de s'installer au Centre d'Affaires, et plus largement sur le territoire de l'Agglomération de Bourges.

Un moyen pour atteindre cet objectif sera l'organisation d'un **appel à projets** pendant une conférence de renom national (Lambda Mu), organisée par l'IMDR (Institut pour la Maîtrise des Risques) du 16 au 18 octobre 2012. Ce concours récompensera le meilleur projet de création d'entreprise dans le domaine du risque. La récompense sera la gratuité d'un bureau pendant un an au Centre d'Affaires (loyer et charges).

• Thématique Energie et Bâti de Demain

Projet GREENERB@T

La Technopole de Bourges travaille de façon active avec le Pôle de compétitivité S2E2 et la Technopole d'Orléans à l'**élaboration du projet Greenerb@T**. Avec ce projet, devrait voir le jour un nouveau centre de recherche et de formation basé à Orléans, et qui permettra de tester en grandeur réelle de **nouvelles solutions dans la construction de bâtiments à hautes performances énergétiques**. Dans ce cadre, une plate-forme implantée sur Bourges se spécialisera plus particulièrement sur l'axe de la rénovation.



> LES SALONS À VOCATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Afin d'assurer la promotion du territoire de l'Agglomération, Bourges Plus a tenu également des **stands sur plusieurs salons** de dimension nationale et internationale :



- Le **Salon International du Transport et de la Logistique** en mars à Paris :

Le salon SITL (Semaine Internationale des Transports et de la logistique) 2011 fut un salon qui a permis de ramener quelques contacts utiles.



- Le **SIMI** (Immobilier d'entreprises) en décembre à Paris :

Un travail a été mené en 2011 par ces trois organismes pour investir dans un stand commun avec un nouveau visuel et surtout des éléments mobiliers permettant une identification facile et une mémorisation par le public.



LES OFFRES IMMOBILIÈRES DE BOURGES PLUS

Une action spécifique a été menée pour **mettre en place une offre locative attractive** en bureaux sur le territoire de Bourges Plus :

> 900 M² POUR RENFORCER L'OFFRE DE LOCAUX DE BUREAUX

Nouveau bâtiment tertiaire BBC en Zone Franche Urbaine, au cœur du parc COMITEC (COMmunication Informatique et TEChniques nouvelles)

Créé en 1998, le parc Comitec, étendu sur deux hectares, offre les **avantages d'une zone franche urbaine** avec des exonérations fiscales et sociales.

Aujourd'hui, Comitec regroupe **42 entreprises** et environ **200 salariés**.

- Lots à partir de **50 m²**
- Loyers attractifs : **100 € HT/m²/an**
- Bâtiment basse consommation
- Bus, parkings.



Ce bâtiment privilégie la venue d'entreprises, de sociétés qui ne sont pas encore implantées sur le territoire de l'Agglomération.

Le bâtiment Comitec a été inauguré le 12 décembre 2011 et accueille déjà 3 entreprises :

- **LICANTIS :**

Licantis occupe des bureaux de 96,85 m² au 1^{er} étage.

Création d'emplois : il est prévu la création de deux nouvelles boutiques dans le même secteur marchand, ainsi que le recrutement de personnel (6 à 3 ans).

- **AAUP :**

AAUP occupe le bureau de 138 m² au 2^e étage.

Création d'emplois : 2 à 3 personnes en 2012.

- **PRUDENTIA :**

Prudentia occupe le bureau de 49,92 m² en rez-de-chaussée.

Création d'emplois : 2 personnes.





> UN PÔLE COMMERCIAL ET TERTIAIRE EN ZONE FRANCHE URBAINE : 2 000 M² DE NOUVEAUX BUREAUX DANS UN BÂTIMENT TERTIAIRE ET COMMERCIAL DE 4 000 M²

Bourges Plus a souhaité **redynamiser** et **renforcer l'attractivité** du centre commercial de la Chancellerie en créant un véritable pôle commercial et tertiaire attractif et dynamique, avec de nouveaux services.

• **Bâtiment s'inscrivant dans une démarche HQE**

(Haute Qualité Environnementale) avec :

- De hautes performances énergétiques
- Une toiture végétalisée
- Eclairage par détection de présence
- Mail paysager
- Réservoir de stockage de l'eau de pluie pour l'arrosage et le nettoyage des espaces extérieurs

2 000 m² de surface commerciale en rez-de-chaussée et 2 000 m² de surfaces tertiaires en R+1 et R+2) en Zone Franche Urbaine, au cœur du pôle commercial de la Chancellerie (nord de Bourges)

Dès la fin des travaux, le pôle commercial retrouvera des **commerces de proximité et des services publics**.

En ce qui concerne la partie tertiaire, une campagne de prospection sera lancée notamment à destination des centres d'appels.

DES IMPLANTATIONS ET DES PROJETS CRÉATEURS D'EMPLOIS SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS DE BOURGES PLUS

Les parcs d'activité de Beaulieu, Varennes, de la Voie Romaine et du César connaissent une progression constante de leur activité.

> PARC BEAULIEU EST

• **CHRONOPOST SA**

Activité : Messagerie, fret express (5229A)

Projet : Depuis 2006, Chronopost déploie une politique d'investissements en vue de moderniser son outil de travail qui est "dopée", de manière concomitante, par la croissance générée par le trafic des ventes sur internet.

En local, Chronopost voit ses locaux de 500 m² de La Chapelle-Saint-Ursin saturés. L'entreprise est locataire de ce bâtiment datant des années 70.

Création d'emplois : 5 personnes à 5 ans environ.

Terrain : Parcelle de 14 614 m², construction d'un bâtiment de 1 750 m².

Signature compromis : 17/10/2011

Signature acte de vente : signature prévue au 2^e trimestre 2012.



• **GRITCHEN ASSURANCE**

Activité : Gritchen Assurance est une société de courtage en assurances, gérée par Monsieur Arnaud Gérigny.

Projet : Créée voilà 10 ans, Gritchen Assurance a fait construire un centre de gestion à côté de l'Aéroport de 280 m² sur un terrain de 580 m². Le bâtiment devient trop petit pour l'effectif et les perspectives de croissance, et le gérant de Gritchen, M. Gérigny, souhaite transférer son centre et faire construire un nouveau bâtiment plus grand.

Création d'emplois : 15 personnes puis 10 personnes supplémentaires à 10 ans.

Terrain : parcelle de 5 000 m²

Compromis de vente : 5/07/2011

Acte de vente : 3/10/2011

Les travaux de construction seront achevés pour l'été 2012.

> PARC BEAULIEU OUEST

• **GÉNÉRALE DES BOISSONS**

Activité : La Générale des Boissons est spécialisée dans la distribution de boissons alcoolisées et non alcoolisées hors grande distribution.

Projet : MM. Schoen ont le projet de regrouper à Bourges sur un terrain de 24 126 m² sur le parc Beaulieu, dans un bâtiment couvert de 1 hectare, l'activité de distribution "Cher" (qui va ravitailler les clients de l'entreprise sur le département) et la plateforme logistique (qui gère les achats et la redistribution des produits entre les sites de Générale des Boissons). Il est intéressant pour le groupe de disposer de locaux occupant une situation géographique centrale.

Création d'emplois : Quelques personnes supplémentaires à 3 ans

Calendrier : Début de l'activité prévue en début d'année 2012.

Compromis de vente : 24 février 2011

Acte de vente : 15 juillet 2011.

• ROSINOX

Activité : L'usine Rosinox est spécialisée dans la création et la fabrication de matériels de cuisson pour professionnels.

Rosinox envisage la construction de nouveaux bâtiments pour y déménager l'activité du site berruyer actuellement à l'étroit (impossibilité de répondre à la croissance de leur activité), et de créer un centre de R&D européen du Groupe.

Terrain : Parcelle de 40 000 m², construction de :

- Unité de production : 8 300 m²
- Bureaux (hors R&D) : 1 800 m²
- Bureaux et ateliers R&D : 400 m²

Les locaux R&D seront construits en même temps, mais aménagés plus tard.



Création d'emplois : 30 emplois de 2012 à 2016

Calendrier : Début de production fin d'année 2012

Compromis de vente : 2 juillet 2010

Acte de vente : 3/11/2011

Les travaux de construction de la nouvelle usine sont en cours.

• AUVRAY MATÉRIEL SOLOMAT

Activité : Vente distribution de matériel outillage produits pour le BTP.

Création d'emplois :

- Auvray Matériel : 2 emplois à 3 ans
- Solomat : 2 emplois à 3 ans + quelques emplois au siège dans l'Yonne

Terrain : Parcelle de 12 000 m²

Compromis de vente : signature prévue en début d'année 2012.

• TRANSPORTS ÉRIC ROUSSEAU

Activité : Transports routiers de fret interurbains (4941A).

M. Éric Rousseau a pour projet de créer une plateforme régionale sur Bourges en septembre 2012.

Le futur site fonctionnera le jour pour les Transports Rousseau et la nuit pour Volupal. Il permettra un échange de flux dans une grande

région de 40 départements.

Terrain : Parcelle de 30 000 m²

Création d'emplois : 10 emplois locaux dès l'ouverture du site et 5 emplois supplémentaires à 3 ans.

• SITA

Activité : Centre de tri / transit pour le recyclage et le transfert de verre, papiers, cartons, emballages, plastiques, caoutchoucs, bois, métaux.

Le projet de Sita consiste à regrouper les 3 sites existants de Sita positionnés sur le parc des Danjons (2 sites techniques et 1 site administratif) sur un terrain de 40 000 m², et à développer le service de tri des DIB issus des collectes sur les départements du Cher et limitrophes.

Terrain : Parcelle de 40 000 m²

Création d'emplois : de 5 à 10 emplois à moyen terme selon le développement de l'activité.

Compromis de vente : 15/12/2011

Par ailleurs, des contacts sérieux ont été initiés fin 2011 avec un porteur de projet qui devrait aboutir à une vente en 2012.





> PARC DE LA VOIE ROMAINE

• RECTICEL

Activité : Recticel est un groupe belge leader européen de la fabrication et de la vente de mousse de polyuréthane.

L'implantation du nouveau site de production français avec ateliers de production, entrepôts, magasin de chargement, bureaux. L'objectif est de fabriquer des panneaux d'isolation thermique destinés au secteur du bâtiment et au marché français.

Création d'emplois : Le projet débiterait avec 20 personnes sur le site (programme de recrutement sur le bassin d'emploi local). Cet effectif serait consacré au pilotage et à la maintenance des lignes automatisées de production, ainsi qu'à la manutention des panneaux de mousse produits. L'effectif atteindrait 50 personnes et à terme, avec une 3^e tranche, 100 personnes. Il est à noter que le personnel serait recruté dans le bassin d'emploi.

Terrain : Parcelle de 81 485 m²

Calendrier : Début de l'activité, novembre 2012

Compromis de vente : 20 juin 2011

Acte de vente : 16 décembre 2011

> PARC DES VARENNES

• PROJET CISAS

Projet : Le projet de Yvan Pham consiste à faire l'acquisition d'un terrain de 11 060 m² sur le Parc des Varennes, visible depuis l'autoroute, pour y faire construire un bâtiment logistique de 6 000 m² environ pour stockage de produits (vêtements + accessoires, etc.).

Dans ce projet, le dirigeant souhaite la présence d'un magasin d'usine (sur le modèle de ce qui existe dans l'entreprise Pôle Position).

Création d'emplois : 20 personnes sur 5 ans (8 les 3 premières années).

Calendrier : Début de l'activité prévue fin 2013 si la cession se concrétise.

PÔLE IMMOBILIER ET FONCIER

Depuis 2010, Bourges Plus Développement continue à utiliser le logiciel de gestion des locaux et terrains dénommé GIF+.

Cette base de données **centralise l'ensemble des opportunités immobilières et foncières** de l'agglomération de Bourges, ce qui permet de **rapprocher l'offre de la demande** en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise afin de faciliter et favoriser l'implantation des entreprises.

En 2011, **cette base de données a été mise en ligne** et peut être consultée par n'importe quel internaute qui recherche de l'immobilier ou du foncier sur Bourges Plus.

Ce produit, entrant dans un dispositif de partenariat avec les professionnels de l'immobilier et les institutionnels, doit être encadré par des conventions de collaboration, décrivant les rôles et obligations de chacun, notamment pour l'aspect financier.



Trois nouvelles conventions ont été signées en 2011 avec les agences immobilières Orpi Entreprise, Immorevente et La Petite Agence.

A ce jour, **quatre conventions** ont donc été **signées entre les acteurs immobiliers et Bourges Plus**.

En 2011 le nombre de dossiers actifs s'élève à 132.

Sur un total de **132** dossiers actifs en 2011,

- **90** nouveaux dossiers
- **27** sont réalisés
- **83** sont abandonnés ou sans suite

En 2012, de **nouvelles fonctions** seront mises en place sur notre logiciel, notamment un module de relances automatiques et un module statistiques.

L'AIDE AUX PORTEURS DE PROJETS

> BILAN 2011 DES AIDES AUX ENTREPRISES

L'année 2011 a été marquée par :

- Une activité plus importante que l'année précédente :
 - **Davantage de sollicitations** des entreprises : 19 demandes d'aides financières en 2011 contre 9 l'année précédente.
 - **Davantage de dossiers** présentés en Bureau Communautaire, soit pour voter des aides, soit pour aménager des aides accordées en 2007 et 2008, ce qui a représenté globalement 14 dossiers présentés au vote du Bureau Communautaire (pour mémoire : 5 dossiers présentés l'année précédente).
- **Deux importants projets** d'entreprises (Recticel et Rosinox) dont l'enjeu pour notre territoire a justifié de mobiliser des aides importantes (82 créations d'emplois).
- La **modification du dispositif d'aide** Bourges Plus Emploi.

> DAVANTAGE DE SOLLICITATIONS DES ENTREPRISES

Bourges Plus Développement a reçu **19 demandes d'aides** financières (contre 9 l'année précédente). Parmi ces 19 demandes,

- **3** ont reçu une aide votée en Bureau Communautaire en 2011,
- **4** sont encore en cours d'étude,
- **8** n'étaient pas éligibles aux dispositifs d'aides de Bourges Plus,
- **4** projets ont été abandonnés.

> DAVANTAGE D'AIDES VOTÉES EN BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les dossiers d'aides votés en Bureau Communautaire sont plus importants tant en nombre qu'en montant, notamment du fait des deux projets Recticel et Rosinox.

DISPOSITIF D'AIDE	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'AIDE	EMPLOIS CRÉÉS
BOURGES PLUS EMPLOI	RECTICEL	150 000 €	52
	TPB DU CENTRE	600 €	8
	BTP CONSULTING	7 500 €	5
	ROSINOX	150 000 €	30
	PULS ACTION	42 000 €	26
BOURGES PLUS R&D	TECMAS	11 300 €	2
TOTAUX	6 dossiers	366 800 €	123
RAPPEL : 2010	4 dossiers	50 945 €	36

> L'AMÉNAGEMENT DU DISPOSITIF BOURGES PLUS EMPLOI

Le règlement de l'aide Bourges Plus Emploi mis en place en 2007 a été modifié en Conseil Communautaire du 24/06/2011 : en effet, l'expérience des cinq années écoulées a permis d'améliorer le dispositif, notamment en ce qui concerne les modalités de versement de l'aide (dorénavant le versement est en adéquation avec le rythme des créations d'emplois).

Autres faits marquants

Un dossier d'aide mis en place en 2007 a été mis en recouvrement : les contreparties de création d'emplois demandées à l'entreprise n'ont pas été réalisées.

Développement territorial : POLITIQUES CONTRACTUELLES & PROSPECTIVE

La Direction du Développement Territorial et de la Prospective a continué sa **montée en puissance** en 2011 en **affirmant son positionnement et son expertise** sur nombre de dossiers stratégiques.

Les grands outils de planification territoriale (SCoT, PDU), l'Agenda 21, le Projet d'Agglomération ont été au cœur d'**une action forte** de multiples ateliers de travail et réunions avec les élus.

La Direction a dû également **travailler en réactivité** sur certaines questions d'actualité (projet TGV-POCL, modification du SRADDT...).

La construction du Contrat d'Agglomération 3^e génération, l'évolution des politiques de l'habitat en lien avec la révision du PLH, la mise en place de l'atlas du foncier adossé au nouveau fonds d'intervention, le dossier de labellisation des logements étudiants ont constitué les **autres principaux domaines d'intervention**.

Le projet stratégique Développement Durable est dans sa traduction au niveau des processus et projets stratégiques. Il a constitué **un important espace d'investigation**.

Enfin, le projet pilote "21 logements sociaux basse consommation" de Saint-Doulchard a connu le début de sa **réalisation**.



LE CONTRAT RÉGIONAL D'AGGLOMÉRATION

L'année 2011 a été l'année d'**achèvement du Contrat Régional d'Agglomération 2^e génération**. En effet, cette année a permis de solder définitivement l'ensemble des factures des projets. L'objectif d'atteindre un seuil de **80%** du taux de mandatement de ce contrat a été rempli par l'Agglomération permettant ainsi d'engager la **nouvelle contractualisation** avec la Région Centre.



Ainsi, le travail déjà engagé en 2010 sur la préparation du Contrat Régional d'Agglomération 3^e génération s'est poursuivi tout au long de l'année 2011. Un travail d'**élaboration et de finalisation** du Document d'Orientations Partagées pour l'Action entre Bourges Plus et la Région Centre a été mené ainsi que l'amorce de la conception du Programme d'Actions.

LES FONDS DE CONCOURS

2011 correspond à la deuxième année de **mise en œuvre de la 2^e génération** de fonds de concours.

Un certain nombre de communes ont mobilisé une partie de leur dotation : Marmagne, la Chapelle Saint-Ursin, le Subdray, Morthomiers, Saint-Germain-du-Puy, Trouy, Arçay et Morthomiers.

LES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION COMMERCIALE

Suite à la loi de modernisation de l'économie, des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial ont été constituées afin de délivrer des autorisations d'implantation aux commerces de plus de 1 000 m². Dans ce cadre Bourges Plus a été amenée à **rendre des avis sur les demandes d'autorisation d'implantation** sur son territoire. Quatre dossiers ont été instruits en 2011.

MISSION PROSPECTIVE

• L'avis de Bourges Plus sur le SRADDT

Le projet de Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la région Centre, soumis à un premier vote du Conseil régional en juin 2011, a été soumis à la concertation. L'analyse critique de Bourges Plus a amené l'Agglomération à **demander une meilleure prise en compte** du territoire berruyer dans l'armature régionale et une **valorisation de son rôle** dans l'ambition régionale. Le texte définitif, adopté en décembre par l'assemblée régionale a été revu en ce sens.

• Le nouveau Projet d'Agglomération

Entamé en 2010, le travail d'évaluation du Projet d'Agglomération adopté en 2005 s'est poursuivi, avec une étape importante en avril, lors d'un séminaire des élus, qui a permis de **dégager les grandes orientations du futur document ainsi que celles du futur Agenda 21**. La synthèse des différents ateliers a constitué la matière non pas simplement d'une révision, mais bien d'une **réécriture complète du document**. Celle-ci a démarré dans le dernier trimestre de l'année, avec pour objectif une finalisation fin 2012.

• La participation de l'Agglomération au débat public du projet de ligne à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon

Bourges Plus a **renouvelé son adhésion** à l'association TGV Grand Centre Auvergne, et a participé aux différentes réunions de l'association. En parallèle, afin d'être en mesure de contribuer en toute connaissance de cause au débat public d'un projet jugé stratégique pour le territoire, Bourges Plus, avec l'appui d'un prestataire spécialiste des grands projets ferroviaires, a conduit une **réflexion partenariale** associant la Ville de Bourges, le Conseil général, et les Chambres Consulaires. Ce travail a contribué à l'émergence d'une position commune de nombreux acteurs **en faveur du scénario "ouest"**, et a permis l'écriture d'un cahier d'acteurs versé au débat public. Les partenaires de cette démarche se sont ensuite attelés à la co-construction d'une feuille de route pour établir une **stratégie globale** et anticipée d'aménagement et de développement autour du projet.



Développement territorial : PLANIFICATION TERRITORIALE

LE SCoT DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE

> L'ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

L'année 2011 a essentiellement été consacrée à l'élaboration du PADD.

Ce dernier exprime le **projet politique du territoire**, il constitue après le diagnostic et l'état initial de l'environnement, le deuxième document du SCoT.

Le PADD s'appuie sur la structuration du territoire berruyer (proposée lors de la réalisation du diagnostic et finalisée en 2011).

Deux temps forts ont marqué l'élaboration du PADD :

- la définition des grands **axes** et des **enjeux** du PADD,
- le choix d'un **scénario de développement** pour le territoire du SCoT.

> L'APPROPRIATION DU PROJET DE PADD

La première trame de PADD a été **discutée et validée** en Bureaux et Conseil Syndical avant d'être présentée à chaque Communauté de Communes, à la Communauté d'agglomération ainsi qu'à la Ville de Bourges entre mai et novembre 2011.

En parallèle, **trois ateliers de travail** ont été proposés autour des trois axes principaux du PADD afin que l'ensemble des élus du territoire puissent participer à sa mise en œuvre.

Trois scénarios de développement ont, de même, été proposés aux élus. Le Scénario à plus 5 000 habitants à horizon 2030 a été retenu et servira de base à l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), troisième et dernier document du SCoT, lancé fin 2011.

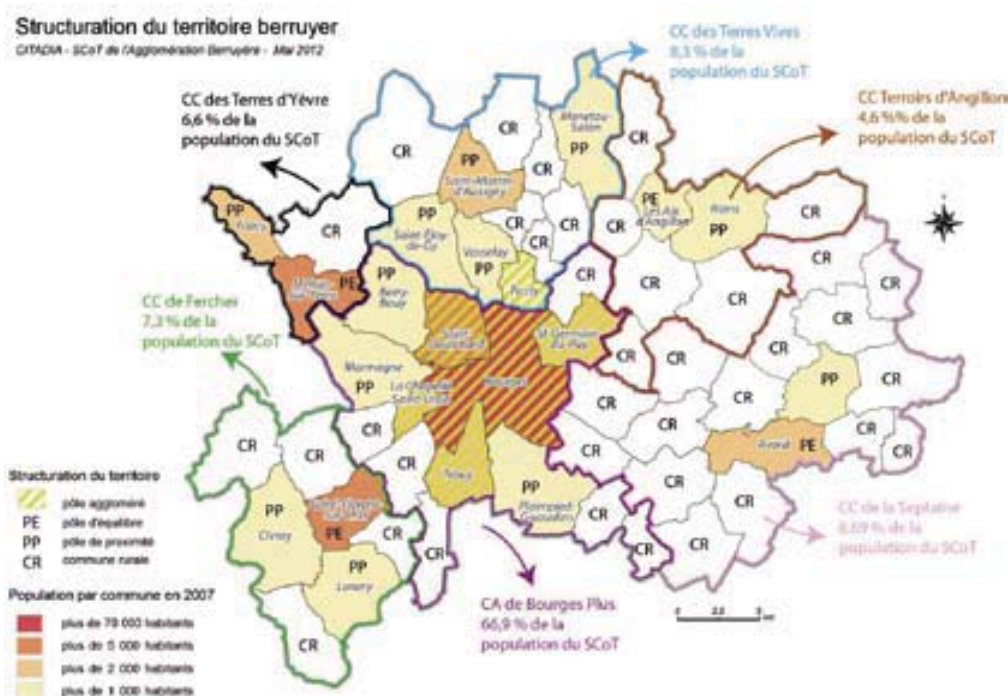
Le Conseil Syndical du 13 décembre 2011 a **approuvé les orientations générales** du PADD (obligation législative).

> LES FORMATIONS À DESTINATION DES ÉLUS

Le SIRDAB, dans le cadre du SCoT propose des **formations sur les enjeux** du Grenelle de l'environnement à ses élus membres. Deux formations ont ainsi été proposées en 2011.

- La première formation, co-animée par la DDT du Cher, a présenté la **thématique de la Trame Verte et Bleue**.
- La seconde formation, animée par le Bureau d'étude Soning (spécialisé sur les questions énergétiques) a expliqué ce qu'est la **performance énergétique**. Cette formation s'est appuyée sur l'exemple de l'audit énergétique réalisé sur les bâtiments communaux de l'agglomération Berruyère.

Nombre de réunions de concertation en 2011 : 22



LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE (PDU)

La Direction du Développement Territorial et de la Prospective de Bourges Plus a **continué le travail engagé** pour le compte du Syndicat mixte AggloBus à travers le pilotage technique de cette démarche.

L'année 2011 a permis, après une **validation définitive du diagnostic** par le Comité Syndical d'AggloBus en février, de **proposer des orientations** pour le PDU, et d'**engager l'élaboration** d'un programme d'actions, en association avec l'ensemble des partenaires impliqués.

Ainsi, après la réunion publique de janvier 2011, qui avait présenté le diagnostic aux habitants du périmètre des transports urbain¹, le comité technique du PDU s'est réuni à 3 reprises, afin de **proposer des orientations, et une ébauche de plan d'actions.**

Ces travaux ont ensuite été proposés au comité de pilotage en mai.

En juin 2011, le Comité Syndical d'AggloBus a **validé quatre grandes orientations** pour l'action :

- **Articuler urbanisme et déplacements**, pour multiplier le nombre de déplacements réalisables autrement qu'en voiture,
- **Développer les modes alternatifs** : marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage et auto partage,
- **Rendre un peu moins facile l'usage de l'automobile** (sortir du "tout automobile") : circulation et stationnement,
- **Accompagner les changements de comportement** : communiquer, sensibiliser la population, former les acteurs techniques.

Ces orientations ont fait l'objet d'une ébauche de plan d'actions, discuté et partagé en réunion publique le 4 novembre 2011. Des **objectifs quantitatifs** ont été proposés pour chaque mode de transport (piétons, vélos, transports collectifs, voiture) ; il s'agit de **faire baisser la part modale de la voiture de 68%** (sa valeur actuelle) à 59% (en 2020). Des actions incontournables ont été identifiées :

- **Mieux partager** l'espace public, en redonnant de la place aux piétons.
- **Restructurer le réseau** de transports en commun, avec la mise en place d'une voire 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (lignes de bus conçues et exploitées dans le but de garantir un service de qualité, proche de ce que peut offrir un tramway, mais à un coût moindre).
- Mettre en œuvre un **plan Vélo** pour l'Agglomération.
- Mieux **organiser le stationnement.**
- Mettre en place des **plans de circulation** et **modérer les vitesses.**

Ces propositions ont également été présentées à l'ensemble des habitants en réunion publique le 4 novembre 2011, et dans La lettre numéro 3 qui a été distribuée à environ 40 000 exemplaires.



> PERSPECTIVES

L'année 2012 devrait permettre la **finalisation du Plan de Déplacements Urbains**, qui comportera une réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'un tel programme sur 10 ans, et sur le rôle que peut jouer Bourges Plus dans sa réalisation.

L'ensemble des actions proposées dans le PDU dressera une feuille de route dans le domaine des déplacements et des transports qui doit permettre d'engager l'agglomération berruyère dans une **politique de mobilité durable.**

¹ En 2011, le périmètre des transports urbains est constitué des 14 communes de Bourges Plus, et de 3 autres communes : Saint-Florent sur Cher, Fussy et Pigny.



Développement territorial : L'AGENDA 21



L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 COMMUNAUTAIRE

> LES ATELIERS AGENDA 21 ET LA VALIDATION DES ACTIONS

Sur la base de la stratégie définie en fin d'année 2010, **quatre ateliers thématiques ont été réalisés**. Regroupant les élus communautaires, les techniciens des Bourges Plus et des partenaires institutionnels, ainsi que des membres du Conseil de Développement, ces ateliers ont permis de **définir des pistes d'actions** dans les domaines suivants : le développement économique, la solidarité, l'urbanisme et l'environnement.



A l'issue de ces ateliers, environ **70 pistes d'actions** ont été identifiées. Celles-ci ont fait l'objet d'une analyse de faisabilité, à la fois technique et financière, avant d'être validées par le **Forum 21** (comité de pilotage) en fin d'année 2011. A l'issue de cette étape, **59 actions** ont été retenues.

L'Agenda 21 communautaire doit prendre la forme d'un document écrit, à la fois **pédagogique et opérationnel**. Les 59 actions retenues seront rédigées sous formes de **fiches-actions**. Ce travail sera réalisé en 2012, en vue de son adoption par le Conseil Communautaire au mois d'octobre de cette même année.

LE SÉMINAIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce séminaire s'est déroulé lors de la semaine du développement durable 2011 (1^{ère} semaine d'avril). Rassemblant les élus communautaires, il a été l'occasion **d'aborder les problématiques** de l'étalement urbain, de la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie ainsi que de la place de la croissance verte dans le développement économique du territoire. Le séminaire a permis **d'identifier les différents rôles** que pouvait prendre l'Agglomération dans le développement d'un territoire durable. Les résultats des débats ont ainsi enrichi le programme d'actions de l'Agenda 21 communautaire.



LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Suite au Grenelle de l'environnement, les collectivités, et leurs groupements, de plus de 50 000 habitants ont l'obligation **d'élaborer un Plan Climat Energie Territorial (PCET)** au 31 décembre 2012 au plus tard. Le principal objectif d'un Plan Climat est la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**.

Bourges Plus est donc concernée. Son Plan Climat Energie Territorial sera élaboré en "interne" ; cela signifie que ses efforts porteront sur les émissions de gaz à effet de serre engendrées par son activité et porteront sur la gestion de son patrimoine, de ses services et de ses compétences.

Après avoir réalisé un bilan carbone qui permettra d'évaluer ses émissions, Bourges Plus définira un **programme d'actions** pour les réduire.

Nombre de réunions de concertation en 2011 : 7

Développement territorial : L'HABITAT

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat de Bourges a été adopté par le Conseil Communautaire en décembre 2006. Il fixe des **objectifs quantitatifs et qualitatifs** de production de logements publics et privés sur le territoire de l'Agglomération.

Le PLH a pour but de **favoriser la mixité sociale et urbaine** dans chacune des communes.

A travers cet outil de programmation, Bourges Plus souhaite **favoriser la qualité de construction** dans les opérations de logements, mais aussi la **maîtrise des loyers et des charges**.

L'année 2011 a vu se poursuivre le programme d'action du PLH sur la base de l'évaluation à mi-parcours effectuée en 2010 et qui a permis de modifier quelque peu ce programme d'action.



Ainsi le programme d'action a pu décliner les fiches-actions suivantes :

- **fiche-action n°1** : articulation des politiques de planification intercommunale
- **fiche-action n°2** : actions et études de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, outil d'animation partenariale (Cf. actions de l'Observatoire et évaluation du PLH)
- **fiche action n°3** : FIF (Fonds d'Intervention Foncière)
- **fiche-action n°4** : favoriser la qualité de construction avec la poursuite de la définition d'un bâtiment logement social à basse consommation à Saint-Doulchard
- **fiche-action n°5** : réalisation de logement sociaux (Cf. délégation des aides à la pierre)
- **fiche-action n°6** : actions ciblées sur le parc privé (Cf. délégation des aides à la pierre et habitat privé)
- **fiche-action n°11** : aires d'accueil pour les gens du voyage (Cf. gens du voyage)



DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE

2011 était la troisième des six années de mise en œuvre de la **délégation de compétence** des aides à la pierre dans le cadre d'une seconde convention signée avec l'Etat pour une durée de 6 ans (2009-2014).

La Communauté d'agglomération a **atteint les objectifs** qui lui étaient dévolus en matière de financement du logement social.

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

Après l'achèvement du Plan de Cohésion Sociale à la fin de l'année 2009 et une baisse des crédits de l'Etat en 2010 : **298 000 €** ont été attribués en 2010 contre **873 152 €** en 2009, l'année 2011 a confirmé cette **tendance à la baisse des crédits délégués de l'Etat**.

En effet, dans le cadre de la compétence d'attribution des aides à la pierre, déléguée par l'Etat, l'avenant principal à la convention initiale, qui fixe les objectifs de production de logements avait fixé un objectif de **51** logements sociaux répartis en **38 PLUS** et **13 PLAI** qui correspondait à une enveloppe déléguée de **152 800 €**.

Les subventions par logement étaient :

- de **600 €** pour un logement PLUS,
- de **10 000 €** pour un logement PLAI.

L'Etat a ainsi mis à disposition de Bourges Plus au cours du 2^e trimestre 2011 une dotation de **93 800 €** destinée à financer **60% de l'objectif**, comme cela est prévu dans la convention.

Toutefois, l'avenant de fin de gestion, qui ajuste les objectifs de production en fonction des résultats de production au 31 août de l'année, a **limité les crédits** alloués par l'Etat à 93 800 €, avec un objectif recalé à **24 logements** pour les PLUS et les PLAI.

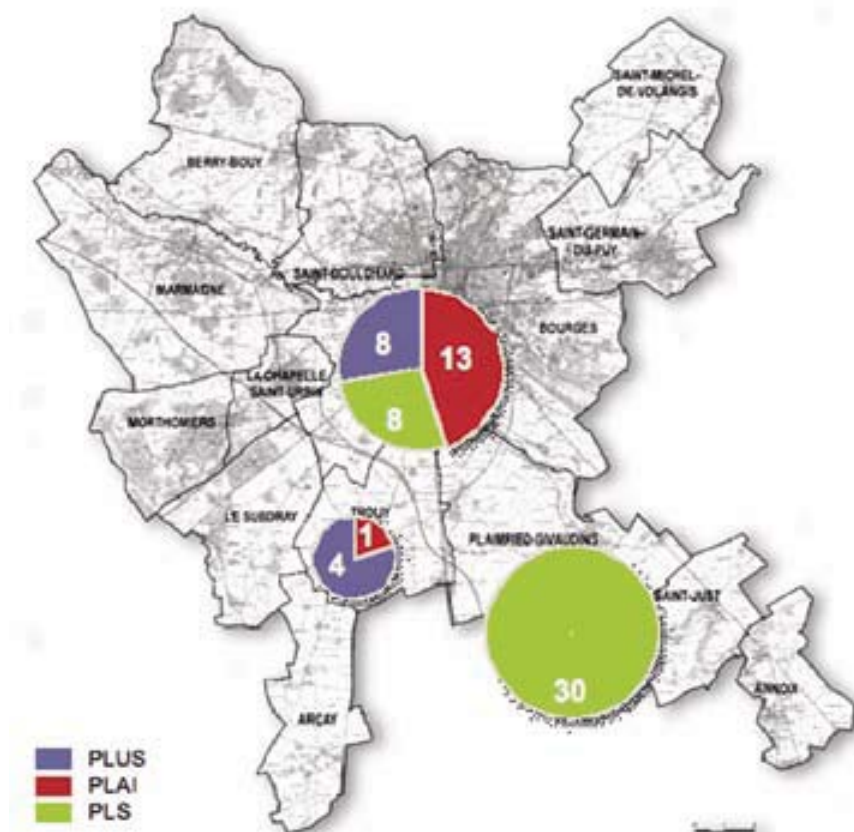
Ainsi, en 2011, **26 logements** ont reçu un **accord de financement** (12 PLUS et 14 PLAI), et **38 logements** ont reçu un agrément PLS.

A ce titre, le bilan 2011 de la délégation de compétence des aides à la pierre pour le **financement du logement social** est le suivant :

LOGEMENTS	OBJECTIF	RÉALISATION	%
PLUS	10	12	120
PLAI	14	14	100
Total PLUS/PLAI	24	26	108
PLS	-	38	
Total logements sociaux	-	64	

Ce sont donc au total **64 logements sociaux** qui ont été **agréés** en 2011 hors PRU.

Ces logements sont répartis entre Plaimpied-Givaudins, Bourges et Trouy. Les projets de logements sociaux **restent insuffisants** dans les autres communes de l'Agglomération et a fortiori dans les communes identifiées comme pôles d'appui par le PLH.



Le financement sur les crédits d'Etat délégués s'est élevé à **93 800 €**, le financement de Bourges Plus s'est élevé à **105 400 €**.

Au total, ce sont **199 200 €** qui ont été consacrés au **financement du logement social** en 2011.



BILAN D'ACTIVITÉ 2011 HABITAT PRIVÉ DE BOURGES PLUS

> OPÉRATIONS MENÉES EN 2011

Bourges Plus a mis en place un **dispositif de soutien** en faveur des propriétaires. Cette démarche a pour but de :

- **Prendre le relais d'actions opérationnelles** plus anciennes (les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) qui associaient des aides de l'Etat (Anah) et des aides de Bourges Plus.
- **Compenser la diminution des aides** de l'Anah, par une optimisation des aides de Bourges Plus.
- **Mener une politique plus autonome** et plus proche des enjeux du territoire.
- **Rester compatible** avec le régime national des aides (Anah) qui a réservé 291 715 € pour l'année 2011.

Ces actions sont désignées sous l'appellation : **Amélioration de l'Habitat avec Bourges Plus**.

A ce titre Bourges Plus a réservé pour 2011, **360 000 €** de crédits.

> RÉSULTATS CHIFFRÉS

Les demandes d'aides, présentées en lien avec les opérations, ont été étudiées lors des 6 Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH), durant l'année 2011.

La réforme du régime des aides de l'Anah a **fortement impacté le démarrage des actions** en particulier dans le cadre des réhabilitations locatives. Ainsi, **57 logements** ont pu être aidés durant l'année.

Ils se répartissent de la façon suivante :

- **42** logements de propriétaires occupants à faibles ressources,
- **7** logements locatifs à loyers maîtrisés,
- **8** aides à l'installation de panneaux solaires.

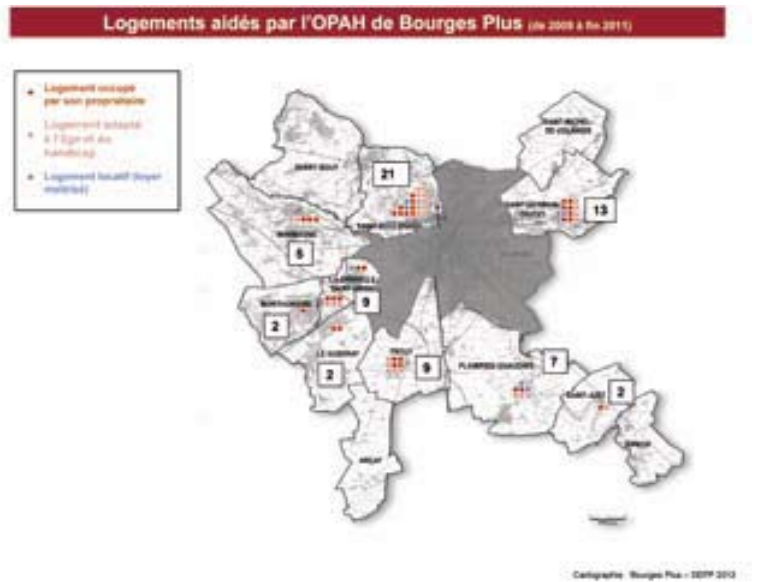
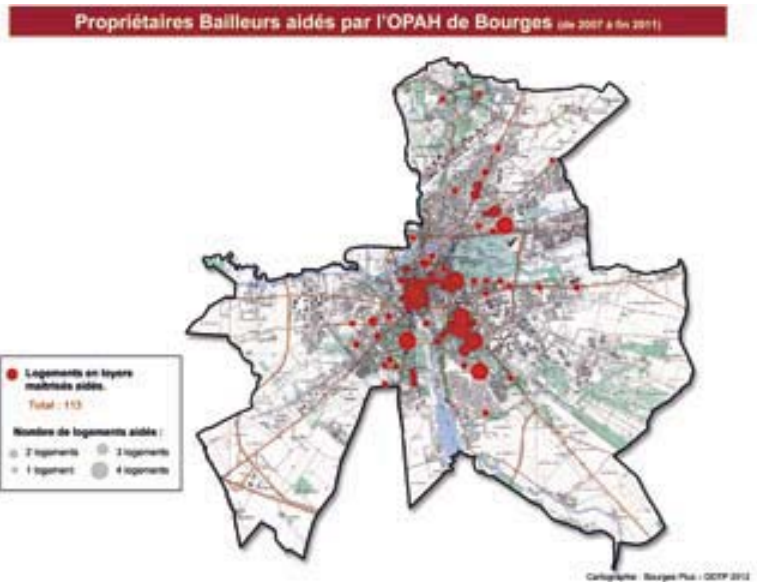
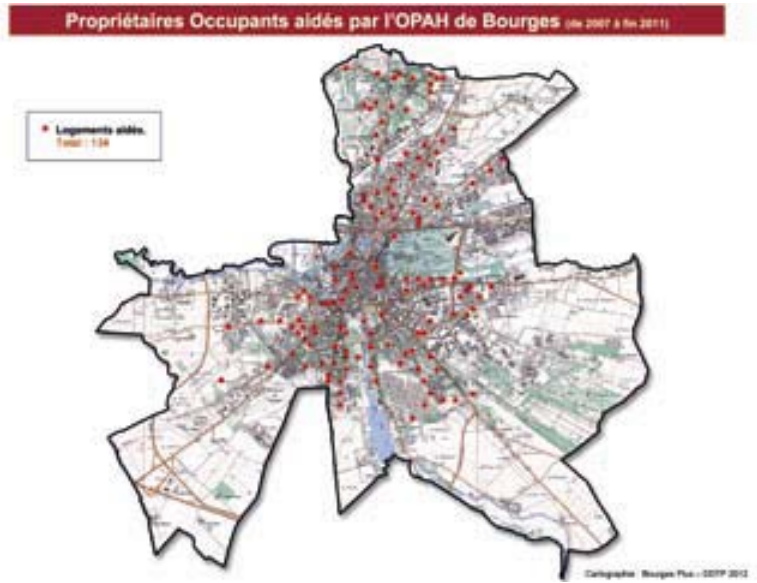
Bourges Plus a engagé au titre de ses fonds propres **80 146 €** (avec les aides aux panneaux solaires) et **238 115 €** au titre des crédits Anah subdélégués (dont les aides *Habiter mieux contre la précarité énergétique*). **875 587 € HT** de travaux (panneaux solaires compris) ont ainsi pu être financés.

Fin 2011, afin d'accompagner son action en faveur de la performance thermique des logements, Bourges Plus **adhère au Contrat Local d'Engagement** proposé par le programme *Habiter Mieux de l'Etat pour lutter contre la précarité énergétique*.

> **L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF**

La réflexion s'est engagée pour **faire évoluer le dispositif** en 2012. Il s'agit de **relancer la dynamique de soutien** en faveur des logements locatifs à loyers maîtrisés, et par la même de **lutter contre la vacance** du parc ancien et d'aller plus loin dans **l'amélioration thermique** des logements.

Logements aidés depuis 2007 :



> RENCONTRE DES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS ET DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL

Les permanences d'accueil du public ont permis de **rencontrer 140 personnes** durant l'année 2011.

Le conseil prend un rôle prépondérant lors de la rencontre du public.

Le développement du conseil technique est lié à la **nécessité quasi-systématique d'expertise** des projets de réhabilitation (thermique, insalubrité ou adaptation à l'âge et/ou au handicap).

Concernant la question de la réhabilitation thermique des logements, Bourges Plus a initié une **démarche de sensibilisation** du public à cette question, par une première conférence en octobre 2011. Celle-ci a eu lieu en partenariat avec l'Espace Info Energie et les Architectes du Cher. Cette expérience mobilisatrice sera amenée à être renouvelée.

> CONSTRUCTION NEUVE

Concernant la construction neuve, Bourges Plus rappelle, dans les permis de construire importants, quelles sont les préconisations du Programme Local de l'Habitat, en matière de typologie de logements, d'occupation sociale et de consommation foncière. A ce titre, **13 permis** ont pu faire l'objet d'orientations en 2011.



L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DU FONCIER - ACTIONS 2011

> LA FINALISATION DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PLH ET LA RÉALISATION D'UN BILAN TRIENNAL DE MIXITÉ SOCIALE

Cette évaluation à mi-parcours a permis de souligner la **persistance d'enjeux locaux forts** (fragilité démographique, accentuation de l'étalement urbain, attractivité économique peu corrélée à une attractivité résidentielle, etc.), **d'analyser le scénario de développement retenu** au regard des réalités territoriales actuelles, et ainsi **d'ajuster le programme d'actions** du PLH.



> L'EXPLORATION D'UN NOUVEAU SUJET D'ÉTUDES : LA VACANCE DU LOGEMENT À BOURGES

L'évaluation à mi-parcours du PLH a mis en exergue la **persistance de la problématique de la vacance**, déjà identifiée en 2006 lors du diagnostic du PLH. La hausse des logements vacants, notamment dans le parc privé, interpelle Bourges Plus dans le cadre de sa politique de l'habitat. Au delà des outils opérationnels déjà mis en place dans le cadre du PLH, Bourges Plus s'interroge sur la nécessité et l'opportunité de **développer une politique volontariste de résorption de la vacance** et plus largement de requalification/renouvellement urbain, dans le parc public comme privé. Cette étude sur la vacance, dont la **démarche sera nécessairement partenariale**, permettra donc d'alimenter la réflexion de Bourges Plus sur les causes réelles de cette vacance et le périmètre à donner à cette politique, en terme de contenu opérationnel et de territorialisation, dans un contexte où les besoins de production locative sociale dans le neuf s'atténuent.

> LE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA SAFER SUR L'OBSERVATION FONCIÈRE POUR 3 ANS

Ce partenariat, instauré depuis 2007, a permis d'apporter un regard précis sur la **mutation des terres agricoles et leurs caractéristiques**, renforçant ainsi la connaissance du marché foncier local. En effet, cet observatoire fonctionne sur la base des informations transmises par les notaires sur toutes les ventes réalisées dans les zones agricoles et naturelles des territoires communaux tels que définis dans les documents d'urbanisme, ainsi que des ventes concernant les biens agricoles ou à vocation agricole dans les zones urbaines ou à urbaniser.

En 2011, Bourges Plus s'est **réengagée pour trois ans avec la SAFER** sur cette prestation d'observation foncière.

> LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE

Au vue de sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat, Bourges Plus a **élaboré un Programme Local de l'Habitat** (approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire en décembre 2006). Dans un souci de solidarité et d'attractivité de l'Agglomération, le PLH définit les **objectifs et les principes** d'une politique visant à **répondre aux besoins en logements de ses habitants** et à favoriser la mixité sociale en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. A ce titre, la **maîtrise du foncier** constitue un puissant levier d'action pour la réalisation des objectifs du PLH. Ainsi, Bourges Plus a souhaité mettre en place une politique foncière intercommunale à vocation d'habitat qui **encourage la réalisation des objectifs** du PLH. Dans un premier temps, cette politique prend la forme d'un outil financier, le **Fonds d'Intervention Foncière**, dédié aux communes : pour l'achat de foncier bâti ou non bâti.

> LA CONCERTATION DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION POUR LA RÉALISATION D'UN ATLAS DU FONCIER

A travers le mode d'attribution du "Fonds d'Intervention Foncière", il s'agit tout d'abord d'esquisser une première **réflexion stratégique** en matière de politique foncière intercommunale. L'Atlas du foncier, construit avec les communes, permettra de formaliser cette politique et de fixer un cadre commun de référence. L'Atlas permettra de **repérer l'ensemble des disponibilités foncières** à vocation d'habitat basées sur une analyse des documents d'urbanisme et sur des rencontres avec les quatorze communes de l'Agglomération. Une hiérarchisation des terrains inventoriés sera également menée afin d'apprécier si l'acquisition foncière envisagée par la commune (et l'attribution du Fonds d'intervention foncière par Bourges Plus) est programmée à court ou à moyen terme.

En 2011, les 14 communes de l'Agglomération ont été rencontrées pour un 1^{er} travail de repérage. Une étude VRD sera conduite pour vérifier la faisabilité de la desserte en réseaux.

> L'OEPLS : UNE CONVENTION POUR FORMALISER SON EXISTENCE ET SON FONCTIONNEMENT

Afin d'**optimiser l'efficacité** et les modalités d'attribution des subventions versées en faveur du développement de l'offre locative sociale, Bourges Plus a souhaité mettre en place un **observatoire de l'économie de la production** en partenariat étroit avec les bailleurs sociaux. Aujourd'hui, Bourges Plus souhaite conforter cet outil et créer un espace de dialogue permanent avec les bailleurs sociaux, sous la forme d'une convention de partenariat. Cette dernière a pour objet de **formaliser la pérennisation** de l'observatoire de l'économie de la production et de préciser ses modalités de fonctionnement. En 2011, **la signature de la convention de partenariat a été initiée** entre Bourges Plus, les quatre bailleurs sociaux locaux et l'USH Centre.

On pourra noter d'autres actions de l'Observatoire :

- La participation à l'exploration et à la conception d'un projet d'écolotissement (St-Michel-de-Volangis),
- L'organisation d'un retour d'expériences sur deux éco-lotissements en Bretagne avec la commune de St-Michel-de-Volangis (Langouët, Bazouges-sous-Hédé).

LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT

Cette action initiée en 2010 fait suite à la réalisation d'une enquête sur le logement étudiant. Le dispositif qui était en phase de lancement a **connu quelques ajustements** en 2011 afin d'être en adéquation avec ce que recherchent les étudiants et d'étoffer l'offre de logements.

- **Attribution de pré-label** dans le cas de travaux mineurs.
- **Prise en compte des demandes de label** concernant les chambres louées en co-location.
- **Utiliser la contre-visite** pour vérifier la validité des travaux de mise aux normes réalisés.
- **Utiliser une pré-labelisation** dans le cas d'opérations lourdes de réhabilitation.

La mise en place du dispositif de qualification du parc de logement privé, appuyé d'une assistance technique à la labellisation de logements étudiants, a permis de **labelliser**

34 logements en 2011. Au global **56 logements**, majoritairement situés dans le centre historique de Bourges, sont labellisés depuis le lancement du dispositif.





VOTRE QUALITÉ DE VIE

Bourges Plus agit au quotidien au profit du Territoire et de ses habitants pour garantir la qualité de l'eau, moderniser les installations de traitement, améliorer les réseaux et les voiries.

- L'EAU •
- L'ASSAINISSEMENT •
- LE BUREAU D'ÉTUDES ET LA VOIRIE •
- L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE •
- L'ENVIRONNEMENT •

RELATION CLIENTÈLE

Le Service Public de l'Eau a assuré la distribution à environ **96 064 habitants** pour les 14 communes de Bourges Plus. Cela représente **32 986 abonnés**, dont **514** dans le cadre d'une délégation de service public. Le service est assuré en régie dans les communes de Annoix, Arçay, Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis et Trouy. Elles regroupent plus de **98 %** des abonnés. L'exploitation du service de la distribution d'eau est délégué à Veolia Eau pour la seule commune de Berry Bouy, et ce jusqu'au 30 juin 2012.

Pour les communes gérées en régie, les encaissements sont réalisés par le Trésor Public. Les modalités de paiements sont multiples (espèces, chèques, TIP, prélèvements automatiques à l'échéance ou mensuels). En 2011, **1 864 abonnés** ont opté pour la mensualisation et **804** pour le prélèvement automatique à l'échéance. Il est également dénombré **24 875** paiements par TIP. A partir de 2011 un nouveau moyen de paiement par carte bancaire via internet est proposé, **34** paiements ont été recensés.



VOLUMES PRÉLEVÉS ET FACTURÉS

Pour assurer l'alimentation en eau, les installations de production ont prélevé **6 899 353 m³** sur les quatre ressources en eau de Bourges Plus (Herry, Le Porche, Le Prédé et Saint-Ursin), soit une **hausse de 1,5%** par rapport à l'exercice 2010. Le recours aux importations s'élève à **799 573 m³** tandis que les exportations s'élèvent à **273 263 m³**.

En 2011, le périmètre des volumes d'eau facturés en régie comprend l'ensemble des usagers (domestiques, industriels et bâtiments communaux) des communes exploitées en régie et les ventes d'eau en gros aux communes de Fussy, Saint-Caprais et Moulins-sur-Yèvre. Les volumes facturés ressortent à **5 591 835 m³**, soit une **baisse de 5,3 %** par rapport à l'exercice 2010.

INDICATEURS DE PERFORMANCE TECHNIQUE : RENDEMENT ET INDICE LINÉAIRE DE PERTES

Le rendement du réseau de distribution est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Le volume consommé autorisé est égal à la somme des volumes comptabilisé, des volumes du service et des volumes consommés non comptabilisés.

Identifiant	Désignation	2011
A	Volumes comptabilisés sur 365 jours (m ³)	5 535 440
B	Volumes non comptabilisés (m ³)	36 187
C = A+B	Volumes autorisés sur 365 jours (m ³)	5 571 627
D	Volumes annuels exportés (m ³)	273 263
E	Volumes annuels produits (m ³)	6 899 353
F	Volumes annuels importés (m ³)	799 573
(C+D) / (E+F)	Rendement du réseau de distribution (%)	75,9%

A l'échelle de Bourges Plus, le rendement du réseau de distribution est estimé à près de **76%**.



L'indice linéaire des pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Cette perte est calculée par différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés.

Les référentiels de cet indice **varient en fonction de la densité d'habitations**. Plusieurs communes de la régie sont rurales et même pour la ville de Bourges, le tissu urbain est relativement peu dense. Le réseau peut donc être caractérisé de semi rural.

En 2011, cet indice ressort à **5,48 m³/j/km**. Pour un réseau semi-rural tel que le territoire de Bourges Plus, cela correspond à un ILP à la limite de l'acceptable.

QUALITÉ DE L'EAU

En 2011, **180** prélèvements ont été effectués. Deux de ces prélèvements se sont révélés non conformes : pour les bactéries coliformes au mélange Herry/Le Porche et pour les bactéries et spores sulfite-réducteurs au mélange Herry/Saint-Ursin. Le taux de conformité bactériologique de l'eau s'élève à **99%**. Des prélèvements de contrôle ont été effectués dans les deux cas de non-conformité ; ils n'ont **pas confirmé** d'éventuelle pollution.

Toutes les analyses physico-chimiques sont quant à elles conformes ; les taux de conformité physico-chimique de l'eau s'élève à **100 %**.

TARIFS DE L'EAU

Compte tenu de la création récente de la Communauté d'agglomération, les tarifs de facturation par commune sont disparates. En effet, la multiplicité des conditions initiales d'exécution entraîne nécessairement une disparité des prix sur le territoire intercommunal. De plus, le transfert de compétence à Bourges Plus entraîne la mise à disposition d'équipements variés, qui conduit nécessairement à la réalisation préalable de travaux de rationalisation ou d'amélioration. En conséquence, si la cohérence spatiale et économique, ainsi que la solidarité financière et sociale inhérente à la mise en place de Bourges Plus impliquent à terme l'unification des tarifs, cette recherche n'est pas soumise à échéance stricte. La recherche d'une gestion unifiée et d'un prix unique, ne peut donc qu'être progressive dans le temps.

La convergence des tarifs sera effective à compter de l'exercice 2014.



Pour les communes dont le service de l'eau est délégué, la collectivité perçoit une recette dite "part collectivité" qui sert au financement des dépenses d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente le montant d'une facture-type de 120 m³/an pour le service de l'eau (hors assainissement) en 2011 (en euros TTC) :

Berry-Bouy	332,87
Bourges	252,45
La Chapelle-Saint-Ursin	253,72
Morthomiers	251,22
Plaimpied-Givaudins	256,47
Saint-Doulchard	235,99
Saint-Germain-du-Puy	260,36
Le Subdray	256,47
Annoix	250,39
Arçay	250,39
Saint-Just	256,47
Marmagne	265,11
Saint-Michel-de-Volangis	252,12
Trouy	256,47

INDICATEURS FINANCIERS : DÉPENSES ET RECETTES

Le budget du service public de l'eau s'établit à environ **10 614 522 M€**. **70 %** de ces recettes sont liées à la vente d'eau, **11 %** concernent la location des compteurs, **11 %** également portent sur la redevance concernant la pollution domestique, le complément correspond à des recettes diverses.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges de personnels : **2 578 562 €**
- Charges à caractère général (achat, services extérieurs, impôts) : **2 111 215 €**
- Redevance versée à l'agence de l'eau : **1 340 000 €**

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **9 019 124 €**, soit une **baisse de 4,4 %** par rapport à 2010. La durée d'extinction de la dette est de **2,34 ans**.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2011

En 2011, les travaux de renouvellement des réseaux ont concerné **6 730 mètres linéaires (ml) de réseau** sur les **926 km** du patrimoine de Bourges Plus, soit un taux de renouvellement de **0,73%**.

Des travaux sur les ouvrages ont également été réalisés, à savoir :

- La motorisation des cellules du poste HT/BT de la station de pompage d'Herry
- La sécurisation des lanterneaux des réservoirs de Gron
- La réhabilitation de la station de surpression du Colombier

Enfin, dans le but d'optimiser les performances des réseaux, une vingtaine de chambres de comptage ont été construites sur les réseaux d'eau potable.



INDICATEURS DE PERFORMANCES - 2011

SERVICE PUBLIC DE L'EAU			
Page rapport	Indicateur	Intitulé de l'indicateur	Valeur
Indicateurs descriptifs des services			
p. 3	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	100 907
p. 48	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur ville de Bourges)	252.45
p. 10	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours*)	5
Indicateurs de performance			
p. 53	P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€ m ³)	0.003
-	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)**	2.37
p. 40	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre de contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	98.9
p. 40	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre de contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
-	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	NC
p. 10	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100
p. 12	P155.1	Taux de récalmations (‰ abonnés)	0.12
p. 55	P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40
p. 55	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0.73
p. 54	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (ans)	2.34
p. 36	P104.3	Rendement du réseau de distribution (0%)	75.9
p. 36	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km)	0.11
p. 36	P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /j/km)	5.85
p. 13	P.108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	85

* Indicateur calculé sur le périmètre de la région

** taux d'impayés de 2010

(décret n°2007-675 du 2 mai 2007) Service de l'Eau Potable

L'assainissement

PÉRIMÈTRES DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service de l'Assainissement Collectif compte, pour l'année 2011, **30 569 usagers** dont un peu plus de 2 000 dans le cadre d'une délégation de service public (communes de Trouy et Marmagne). Le périmètre d'intervention du Service d'Assainissement Collectif en régie est resté stable, et regroupe 12 communes. Les communes de Marmagne et Trouy seront respectivement intégrées à la régie le 30 juin 2012 et le 31 décembre 2013.

Le Service d'Assainissement Non Collectif poursuit son déploiement sur l'ensemble des communes de l'Agglomération, et concerne désormais **3 035 usagers**. Les contrôles réalisés en régie concernent les dispositifs d'Assainissement Non Collectifs neufs et existants. Des contrôles périodiques de bon fonctionnement sont également réalisés en régie.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Les principaux indicateurs de l'activité sont les suivants :

- Volumes facturés : **4 568 000 m³**
- Curage préventif du réseau : **77 km** de réseau, dont **39** secteurs sensibles
- Interventions curatives urgentes de débouchage sur les infrastructures publiques : **1 372**
- Réalisation de contrôles des raccordements sur le réseau d'assainissement collectif : **1 496**
- Demande de contrôles d'assainissement liés à une vente immobilière : **1 324**
- Réalisation d'analyses sur la qualité des eaux épurées : **conformité des rejets** pour les stations d'épuration de Bourges, Plaimpied-Givaudins, Morthomiers, Saint-Germain du Puy, Berry Bouy, Trouy, Marmagne, La Chapelle St-Ursin
- Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'Eau : **99,4%**
- Réalisation d'analyses sur la composition des boues d'épuration : **conformité par rapport aux normes** de valorisation agricole
- Boues produites : **1 672 tonnes** (de matières sèches)
- Réalisation de diagnostics d'installations d'assainissement non collectif : **827**



TARIF DE L'ASSAINISSEMENT

La tarification de l'assainissement dépend du mode d'assainissement dont dépend l'usager. Les eaux usées des habitations desservies par les réseaux de collecte sont traitées par les stations d'épuration ; les abonnés en question dépendent du service d'assainissement collectif. A ce titre, ils s'acquittent de la **redevance assainissement**.

Les eaux usées des habitations non desservies par les réseaux sont traitées de manière autonome, à la parcelle. Les abonnés **gèrent alors eux-mêmes leurs dépenses** d'investissement et de fonctionnement et s'acquittent régulièrement de prestations diverses obligatoires pour l'entretien et le contrôle des installations.

Pour les communes dont le service de l'assainissement est délégué, la collectivité perçoit une recette dite "**part collectivité**" qui sert au financement des dépenses d'investissement.



Le tableau ci-dessous présente le montant d'une facture-type de 120 m³/an pour le service de l'assainissement collectif en 2011 (en euros TTC) :

Berry-Bouy	224,08
Bourges	210,16
La Chapelle-Saint-Ursin	210,16
Le Subdray	216,49
Marmagne	223,71
Morthomiers	219,02
Plaimpied-Givaudins	220,28
Saint-Doulchard	202,56
Saint-Germain-du-Puy	215,22
Trouy	291,33

Etant en assainissement non collectif, les communes d'Annoix, Arçay, Saint-Just et Saint-Michel-de-Volangis ne sont pas concernées par la redevance assainissement collectif.

INDICATEURS FINANCIERS : DÉPENSES ET RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **10 048 815 € HT**, en **baisse de 3,5 %** par rapport à l'année précédente. La facturation de la redevance d'assainissement collectif s'élève à **6 710 157 € HT**, ce qui est stable par rapport à l'exercice précédent ; le recul des volumes soumis à redevance d'assainissement étant compensé pour partie par l'augmentation de celle-ci.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **8 365 269 €**, soit une baisse de **0,8 %** par rapport à 2010. La durée d'extinction de la dette est de **2,74 ans**.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charge de personnels : **2 640 914 €**
- Charges à caractère général (achat, services extérieurs, impôts) : **2 906 325 €**
- Redevance versée à l'agence de l'eau : **835 208 €**.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2011

> MISE EN ŒUVRE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE TRAVAUX

La collectivité a entrepris en 2011 des **opérations structurantes** issues du schéma directeur de travaux finalisé en 2009 :

- Choix d'un site pour l'implantation d'une **future station d'épuration communautaire** et lancement de la maîtrise foncière ;
- Lancement d'un appel d'offres afin de réaliser les **travaux de raccordement** des effluents de La Chapelle Saint-Ursin sur le bassin versant de Bourges ;
- Lancement d'un appel d'offres afin de réaliser les **travaux de raccordement** des effluents du Subdray (zone du César) sur le bassin versant de Bourges.

La mise en œuvre de l'autosurveillance réglementaire des réseaux s'est poursuivie, la phase de conception des nouveaux équipements métrologiques étant confiée à un maître d'œuvre spécialisé.

> RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MISE EN APPLICATION DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION (RECHERCHE ET RÉDUCTION DE REJETS DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU)

En 2011, les extensions de réseau réalisées sont de **1 360 ml** et concernent principalement les communes de Bourges, Saint-Germain-du-Puy et Trouy.

2 004 ml de réseau ont été renouvelés en 2011, soit un taux de renouvellement de **0,53%** par rapport à un linéaire total de réseau de **375 km**. Sur la période 2007 - 2011, le taux moyen de renouvellement du réseau est de **0,71%**.

Les **travaux réalisés** sur les stations d'épuration sont les suivants :

Station d'épuration	Travaux réalisés
Berry-Bouy	Mise en place d'un débitmètre électromagnétique en entrée de station, Remplacement de l'escalier d'accès au bassin d'aération.
La Chapelle Saint-Ursin	Mise en place d'un dégrilleur de 10 mm d'entrefer en amont du poste de relèvement en remplacement du dégrilleur courbe existant.
Morthomiers	Mise en place d'un débitmètre électromagnétique en entrée de station, Remplacement de la pompe de transfert des boues épaisses vers le silo.
Saint-Germain-du-Puy	Mise en service du point de mesure du débit d'entrée avec un débitmètre à ultrasons, Réhabilitation du système de raclage du dégraisseur.
Marmagne	Mise en place d'un dégrilleur de 10 mm d'entrefer en amont du poste de relèvement en remplacement du panier de dégrillage.

Le **renouvellement des appareils métrologiques** a fait l'objet d'un effort particulier (débitmètres, prélèvements réfrigérés, capteurs), et l'installation de **sondes de mesures sur réseaux gravitaires** a fait l'objet d'une première phase de test.

Au cours de l'exercice, la **surveillance des micropolluants** dans les eaux épurées de la station d'épuration de Bourges a été engagée, conformément à la circulaire spécifique du 29 septembre 2010, reprise par l'arrêté préfectoral du 21 mars 2011.



MAÎTRISE DU PROCESSUS ET APPROCHE PARTENARIALE

Afin de maîtriser l'intégralité du processus de l'assainissement, la collectivité a poursuivi son action de conventionnement des rejets industriels (Esterline Advanced Sensors et Géant Casino), ainsi que la recherche d'une qualité optimale des sous-produits de l'assainissement.

Ainsi un gisement de **300 tonnes** de graisses a été confirmé à partir de la station d'épuration de Bourges, sous-produit dont les opportunités de valorisation pourront être examinées en fonction de l'émergence de nouvelles filières locales.

La qualité des boues d'épuration, **doublement conformes aux normes de valorisation agricole et aux normes de compost produit**, fait l'objet d'une attention particulière. Afin d'apporter à l'usager toutes les informations nécessaires, la collectivité participe activement à la **Mission d'Expertise** pour le Suivi des Epanchages aux côtés de la Préfecture du Cher.



INDICATEURS DE PERFORMANCES - 2011

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
Page rapport	Indicateur	Intitulé de l'indicateur	Valeur
Indicateurs descriptifs des services			
p. 8	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	93 000
p. 8	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	13
p. 17-26	D203.0	Quantité des boues issues des ouvrages d'épuration (en TMS)	1 672
p. 38	D204.0	Prix en euros TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur ville de Bourges)	210.16
Indicateurs de performance			
p. 42	207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€ m ³)	0.008
-	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)*	2.93
p. 14	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	NC
p. 16	P251.1	Taux de débordements des effluents dans les locaux des usagers (‰ habitants)	0.021
p. 10	P258.1	Taux de récalmations (‰ abonnés)	2.17
p. 14	P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (sur 100)	60
p. 16	P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	10.4
p. 45	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0.71
p. 43	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (ans)	2.74
p. 15	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NC
p. 15	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100
p. 16	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	99.5
p. 15	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100
p. 16	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	99.4
p. 17	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (sur 120)	60

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
Indicateurs descriptifs des services			
p. 8	D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	8 000
p. 13	D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (sur 140)	100
Indicateurs de performance			
p. 13	P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (%)	61

* Taux d'impayés de 2010

(décret n°2007-675 du 2 mai 2007) Service de l'Assainissement

Bureau d'études Voirie

Le **Service Bureau d'Études - Voirie** intervient autour de trois activités :

- > Les voiries d'intérêt communautaire (VIC) et des parcs d'activités (ZAE),
- > L'accessibilité,
- > Les opérations d'aménagement.



VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC) ET VOIRIES DES PARCS D'ACTIVITÉS (ZAE)

- Exerce par des **visites régulières la surveillance** des voiries, l'éclairage public, les espaces verts, la signalisation. **Assure les relations avec les services VRD** des communes membres de l'EPCI.
- **Instruit** les réclamations usagers.
- **Réalise** les pré-études nécessaires à la mise en place des **financements des travaux**. Propose un programme pluriannuel d'investissement et **planifie annuellement** les travaux à réaliser.
- **Suit et contrôle** la mise en place de la signalétique des parcs d'activités en partenariat avec la SEM Territoria.



OPÉRATIONS MENÉES EN 2011

2011 fut une année transitoire dans la mesure où le service n'a fonctionné qu'avec une seule personne, arrivée dans ce secteur d'activités fin janvier 2011 et cela jusqu'au retour de la technicienne en septembre. Pour autant, **les opérations en cours furent réalisées.**

- **Requalification** de l'avenue de la Prospective et du chemin de Montboulin à Bourges.
- **Requalification** de l'avenue De Lattre de Tassigny (de la route de Saint-Michel-de-Volangis à l'avenue du Général de Gaulle) à Bourges.
- **Création** d'un parking poids lourds avenue de la Prospective à Bourges.
- **Création** d'un parking de 25 places rue Jules Ferry - Parc d'Activités Comitec à Bourges.
- **Création** d'un parking de 135 places rue Amagat à Bourges - Technopôle Lahitolle.
- **Études et lancement de l'aménagement** de la voirie du Parc d'Activités de la Voie Romaine à Bourges.
- **Suite de la mise en place de la signalétique** des Parcs d'Activités.
- **Suite et fin de l'aménagement** du Parc d'Activités du Bois de Givray à Trouy (éclairage public).
- **Création de huit arrêts de bus** accessibles (Prospective et Tassigny) à Bourges.



ACCESSIBILITÉ

- **Élabore** le programme pluriannuel des travaux de mise en accessibilité des espaces publics gérés par Bourges Plus.
- **Réalise le suivi** annuel des actions menées.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

- **Établit les dossiers** de consultation et **analyse les offres** des entreprises. **Assure la coordination** des travaux avec les autres maîtres d'ouvrages et partenaires. **Suit la réalisation** des opérations d'aménagement.

Archéologie préventive

Le service a réalisé **20 opérations** de terrain : **19 diagnostics** et **1 fouille préventive**. Tous les rapports de diagnostics **ont été réalisés dans les délais impartis**, et transmis au Service Régional de l'Archéologie (DRAC, Préfecture de la Région Centre). Le rapport de fouille préventive est en cours de réalisation (date de transmission : mars 2013).

FOUILLE PRÉVENTIVE

- Bourges, 6 rue de La Fontaine, milieu urbanisé ancien : quartier antique, habitat et artisanat.



DIAGNOSTICS

- Bourges, 1 rue Carolus, péri urbain, site d'abbaye et cimetière du 6^e au 18^e siècle.
- Bourges, impasse Saint-Jean (Saint-Ges), installation du 3^e siècle avant J.-C.
- Bourges, impasse Saint-Jean (Pallud), installation du 3^e siècle avant J.-C.
- Bourges, 1-3 rue du Cardinal-Dupont (stérile).
- Bourges, 13-15 rue du Cardinal-Dupont (stérile).
- Bourges, rues du Cardinal-Dupont et Jean-Bart (stérile).
- Bourges, avenue Koenig (stérile).
- Bourges, 6 rue de La Fontaine, milieu urbanisé ancien : quartier antique, habitat et artisanat.
- Bourges, 51 rue de La Fontaine, milieu urbanisé ancien : quartier antique, voie.
- Bourges, 35 rue Jean-Jacques Rousseau, milieu urbanisé ancien : quartier antique, habitat.
- Bourges, 139 rue de Lazenay, péri urbain (stérile).
- Bourges, 181 rue de Lazenay, péri urbain (stérile).
- Bourges, Parc de la Voie Romaine, péri urbain, voie antique (trois états).
- Marmagne "Cors", contexte rural antique, parcellaire.
- Bourges, rue Carolus (ex IUFM), péri urbain, site d'abbaye et cimetière du 6^e au 18^e siècle.
- Trouy "Château Gaillard", contexte rural médiéval, parcellaire.
- Bourges, 70 rue Charlet, péri urbain, vestiges antiques ténus.
- Bourges, 24 rue Béranger, péri urbain (stérile).
- Bourges "Le Moutet", Dentressangle, contexte rural ancien (stérile).

RAPPORTS DE FOUILLES PRÉVENTIVES RÉALISÉS

- Saint-Doulchard "Le Pressoir", cimetière paroissial des époques médiévales.
- Saint-Doulchard "Les Coupances", milieu rural ancien : villa.

RAPPORTS DE FOUILLES PRÉVENTIVES EN COURS DE RÉALISATION

- Bourges "Avaricum", milieu urbanisé ancien (transmission prévue octobre 2012).
- Bourges, 6 rue de La Fontaine, milieu urbanisé antique (transmission prévue mars 2013).
- Bourges "Port Sec nord", milieu rural antique : villa (transmission prévue 2014).
- Bourges "Lazenay, quartier 1", milieu rural antique : villa (transmission prévue 2014).

E nvironnement

La Communauté d'agglomération de Bourges assure depuis le 1^{er} janvier 2010 la compétence optionnelle "protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie" se déclinant en "lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés dont la collecte".

COMPÉTENCE "LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR"

La Communauté d'agglomération de Bourges fait partie du conseil d'administration de l'association régionale pour la qualité de l'air, **Lig'Air**.

Cette association a assuré plusieurs suivis pour le compte de Bourges Plus :

- **Surveillance de la qualité de l'air** par l'intermédiaire de deux stations urbaines de fond installées sur le territoire de la commune de Bourges (rues Nicolas Leblanc et Albert Camus). Les polluants surveillés sont les particules en suspension, les oxydes d'azote, l'ozone et le dioxyde de soufre. Le seuil d'information de la population a été dépassé uniquement deux fois, en mars 2011, pour les particules.
- **Surveillance des pollens** : un capteur est installé sur le toit d'un immeuble rue Louis de Raynal à Bourges. Lig'Air assure le prélèvement. L'interprétation et la rédaction du bulletin pollinique est réalisé par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA). En 2011, pendant les mois d'activité pollinique, en moyenne 30 visites par jour sont comptabilisées sur la page de Lig'air présentant les données des stations de Bourges, Nevers et Orléans. Il y a par ailleurs plus de 400 abonnés dans le département du Cher à l'alerte mail du RNSA.
- En lien avec la Ville de Bourges, **une station de mesure de la pollution due au trafic automobile** sera installée en 2012 dans le jardin Jean de Berry.

Les résultats sont disponibles sur le site internet de Lig'Air (www.ligair.fr) et sur le site de Bourges Plus (www.bourgesplus.fr).



COMPÉTENCE "LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES"

Bourges Plus a été associée aux réunions menées par les services de l'Etat en vue de la réalisation d'un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**. Bourges Plus devra en réaliser un pour les voies dont elle assure la gestion et dont le trafic est supérieur à **8 200** véhicules par jour.



COMPÉTENCE "COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS"

Avant 2010, les compétences "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés" étaient assurées par six communes (Bourges, Saint-Doulchard, Berry-Bouy, Marmagne, Saint-Michel-de-Volangis, Saint-Germain-du-Puy) et le syndicat intercommunal du GRO. CO.CH.OM. Le 1^{er} janvier 2010, **Bourges Plus a pris le relais des différentes collectivités pour la gestion des déchets ménagers** (collecte des Ordures Ménagères résiduelles, collecte séparative, traitement et valorisation, gestion des déchetteries, etc.).

En matière de collecte, les prestations assurées en 2010 et 2011 à l'usager ont subi très peu de changements par rapport à ce qu'elles étaient avant le transfert de compétence. Seules les **fréquences de collecte** des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) des communes de Trouy et de La Chapelle Saint-Ursin **ont été réduites de 2 à 1 fois par semaine** à partir du mois de juillet 2010.

En matière de traitement, une part des OMr était directement enfouie sans valorisation préalable. Aussi, progressivement, toutes les OMr collectées sur l'Agglomération ont été **orientées vers l'usine de compostage** de Bourges (le CTVD), pour une **valorisation de la partie fermentescible** qu'elles contiennent. Ainsi, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire de Bourges Plus sont compostées depuis le 1^{er} septembre 2010.

Un **diagnostic des modalités de la collecte et du traitement** des déchets ménagers a été réalisé en fin d'année 2010. Il a été suivi de **propositions d'évolutions** envisageables pour **optimiser la collecte, le tri et le traitement** des déchets aussi bien en matière économique, environnementale que de niveau de service rendu à l'usager. Les élus ont retenu les orientations suivantes :

- **Baisse des fréquences de collecte** pour les communes de Saint-Doulchard (passage de trois à deux collectes hebdomadaires dans le centre ville et de deux à une collecte pour le reste de la commune),



Marmagne et Saint-Germain-du-Puy ainsi que pour le centre ville de Bourges (passage de quatre à trois collectes par semaine).

- **Harmonisation des consignes de tri** : aujourd'hui, trois consignes de tri différentes coexistent sur le territoire de l'Agglomération, ce qui rend difficile toute action de sensibilisation auprès des usagers. Il a été décidé par les élus de retenir **une seule consigne pour tout le territoire** : tri d'une part de tous les déchets d'emballage et d'autre part de tous les papiers en apport volontaire, comme c'est actuellement le cas sur la commune de Bourges.
- **Passage d'une collecte en points d'apport volontaires à une collecte en porte à porte** pour les emballages pour les communes les plus densément peuplées de l'Agglomération : Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, La Chapelle Saint-Ursin et Trouy, comme cela existe déjà à Bourges.

Ces différentes décisions se traduiront par la **passation de marchés spécifiques** avec différents prestataires et seront donc mises en œuvre progressivement au cours de l'année 2013.

En parallèle, il a été décidé par les élus de **doter de bacs roulants** pour la collecte des ordures ménagères résiduelles progressivement tous les habitants de l'Agglomération. Ainsi, **9 communes** seront équipées courant 2012 et les **4 autres** au printemps 2013.

Le réseau des **six déchèteries** (Trouy, La Chapelle Saint-Ursin, Saint-Just, Saint-Doulchard, les Danjons et les Quatre Vents à Bourges) est très hétérogène. Aussi, un **diagnostic du niveau de service rendu** par chacune mais aussi de leur **répartition sur le territoire** a été réalisé. Il doit aboutir au cours de l'année 2012 à la proposition d'un **programme complet de modernisation du réseau**. L'objectif est **d'offrir des équipements de qualité, bien répartis** sur le territoire, pour tous les habitants, tout en adaptant le niveau de prestations aux fréquentations constatées.

Le compost produit au CTVD **n'est pas conforme** à la norme NFU 44051 en raison de taux trop importants de certains éléments polluants : inertes (verre, plastiques, etc.) et plus ponctuellement de certains métaux lourds. Il ne peut donc pas être épandu sans suivi des parcelles agricoles concernées. Aussi, un assistant à maîtrise d'ouvrage **a été missionné** par Bourges Plus pour l'accompagner dans un **projet de réhabilitation** du CTVD, dont l'objectif est **d'améliorer la qualité du compost produit**. Le procédé retenu pour traiter les OMr pourra être du compostage ou de la méthanisation, selon les intérêts respectifs sur les plans techniques, économiques et environnementaux des solutions qui seront proposées.

INDICATEURS

	ORDURES MÉNAGÈRES	RECYCLABLES SECS	VERRE	DÉCHÈTERIES
Ratio 2010	250	43,9	29	205
Ratio 2011	243	45,8	28,5	211

Données exprimées en kg/habitant/an

PERSONNEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement est composé au 31 décembre 2011 de 14 agents, dont :

- **six ambassadeurs du tri.** Ces agents interviennent pour renseigner les usagers sur toutes questions relatives aux déchets (modalités de tri, fourniture de contenants de précollecte, retraitement d'anomalies...).
- **trois gardiens de déchèteries,** qui interviennent sur les sites de Trouy, La Chapelle Saint-Ursin et Saint-Just.



> Ambassadeurs du tri sur stand



> GESTION DE LA PRÉCOLLECTE

Les ambassadeurs de tri assurent des **missions de fourniture et de maintenance** des différents outils de précollecte que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- la fourniture et la maintenance des bacs roulants sur le territoire de la Ville de Bourges

Le parc actuellement en place est de l'ordre de **45 500 bacs roulants**. Un agent et un véhicule sont quasi exclusivement dédiés à cette mission. En 2011, **1 700 bacs** roulants ont été livrés et/ou retirés et plus de **400 interventions de maintenance** (changement de couvercles, de roues...) ont été effectuées. A chaque mise à disposition de bacs, l'utilisateur se voit remettre un memo tri ainsi qu'un calendrier de collecte.

- la distribution de sacs poubelles
Trois prestations de distribution de sacs ont été menées en 2011 par

les ambassadeurs du tri : mars et octobre à Bourges et septembre à Saint-Germain-du-Puy. Cela représente près de **2 000** foyers à Bourges qui ne disposent pas de place suffisante pour stocker un bac, auxquels s'ajoutent tous les foyers de Saint-Germain-du-Puy, où la collecte des recyclables est réalisée en porte à porte en sacs jaunes. Plus de **50%** des foyers concernés ont été vus ce qui a permis de remettre les documents de sensibilisation (mémo tri et calendrier de collecte).

- la mise en place et l'entretien des colonnes d'apport volontaire sur tout le territoire

Les ambassadeurs ont procédé au **nettoyage** de toutes les cuves des colonnes présentes sur le territoire, ainsi qu'à des opérations de petite **maintenance** (changement des opercules et des adhésifs, réparation...).

COMMUNICATION

Un Numéro Vert est en service (**0 800 89 77 30**). En 2011, **1 800** appels ont été traités.

En plus de leur mission, les ambassadeurs de tri interviennent également auprès de publics cibles (scolaires, adolescents, locataires d'immeubles, etc.). Ainsi, en 2011, près de **20 interventions** ont été menées dans des établissements d'enseignement de la Communauté d'agglomération de Bourges, et autant auprès d'autres partenaires (CCAS, présence à des manifestations diverses...).

Différents documents de sensibilisation et actions de communication ont été réalisés en lien avec le service communication.

► **N°Vert 0 800 89 77 30**

GLOSSAIRE

- AC** : Attribution de Compensation
- ACMO** : Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- ACFI** : Agent Chargé de la Fonction d'Inspection
- AEP** : Alimentation en Eau Potable
- ARIT** : Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert Technologique
- BBC** : Bâtiment Basse Consommation
- BD** : Base de Données
- BP** : Budget Prévisionnel
- BS** : Budget Supplémentaire
- BTP** : Bâtiments Travaux Publics
- CC** : Communauté de Communes
- CCAS** : Centre Communal d'Actions Sociales
- CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CDC** : Caisse des Dépôts et Consignations
- CG** : Conseil Général
- CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales
- CLAH** : Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat
- CLECT** : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- CNFPT** : Centre National de Formation de la Fonction Publique
- CNIG** : Comité National de l'Information Géographique
- CNRI** : Centre National des Risques Industriels
- COMITEC** : COMmunication Informatique et TEChniques nouvelles
- CTP** : Comité Technique Paritaire
- CTVD** : Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets
- DDFIP** : Direction Départementale des Finances Publiques
- DOO** : Document d'Orientations et d'Objectifs
- DDT** : Direction Départementale du Territoire
- DDTP** : Direction du Développement Territorial et de la Prospective
- DIB** : Déchets Industriels Banals
- DM** : Décision Modificative
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DSC** : Dotation de Solidarité Communautaire
- DSP** : Délégation de Services Publics
- EPCI** : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
- EU** : Eaux Usées
- FIF** : Fonds d'Intervention Foncière
- FNGIR** : Fonds National de Garantie de Ressources
- GPS** : Global Positioning System
- GSM** : Global System for Mobile
- HQE** : Haute Qualité Environnementale
- IGN** : Institut Géographique National
- IMDR** : Institut pour la Maîtrise Des Risques
- IMEP** : Institut coMmunautaire d'Education Permanente
- IUFM** : Instituts Universitaires de Formation des Maîtres
- MAPA** : Marché à Procédure Adaptée
- ML** : Mètre Linéaire
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- PCET** : Plan Climat Energie Territorial
- PDU** : Plan de Déplacements Urbains
- PLAI** : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
- PLH** : Plan Local de l'Habitat
- PLUS** : Prêt Locatif à Usage Social
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PNRI** : Pôle National des Risques Industriels
- PPBE** : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
- PRU** : Projet de Renouvellement Urbain
- PV** : Procès Verbal
- QOM** : Qualité Organisation Méthode
- QSEE** : Qualité Sécurité Environnement Ethique
- RH** : Ressources Humaines
- RNSA** : Réseau National de Surveillance Aérobiologique
- SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- SCoT** : Schéma de COhérence Territorial
- SDIS** : Service Départemental d'Incendie et Secours
- SIG** : Système d'Information Géographique
- SIRDAB** : Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère
- SRADDT** : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- TGV-POCL** : Train à Grande Vitesse - Paris - Orléans - Clermont - Limoges
- TIPI** : Titre Interbancaire Payable sur Internet
- VEFA** : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement
- VIC** : Voiries d'Intérêt Communautaire
- ZAC** : Zone d'Activités Concertées
- ZAE** : Zone d'Activités Economiques
- ZFU** : Zone Franche Urbaine

Bourges Plus
23-31, Boulevard Foch
BP 500
18023 Bourges cedex

Tél. : 02 48 48 58 58

Fax : 02 48 48 58 60

Site : www.bourgesplus.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION